Auto Nejma

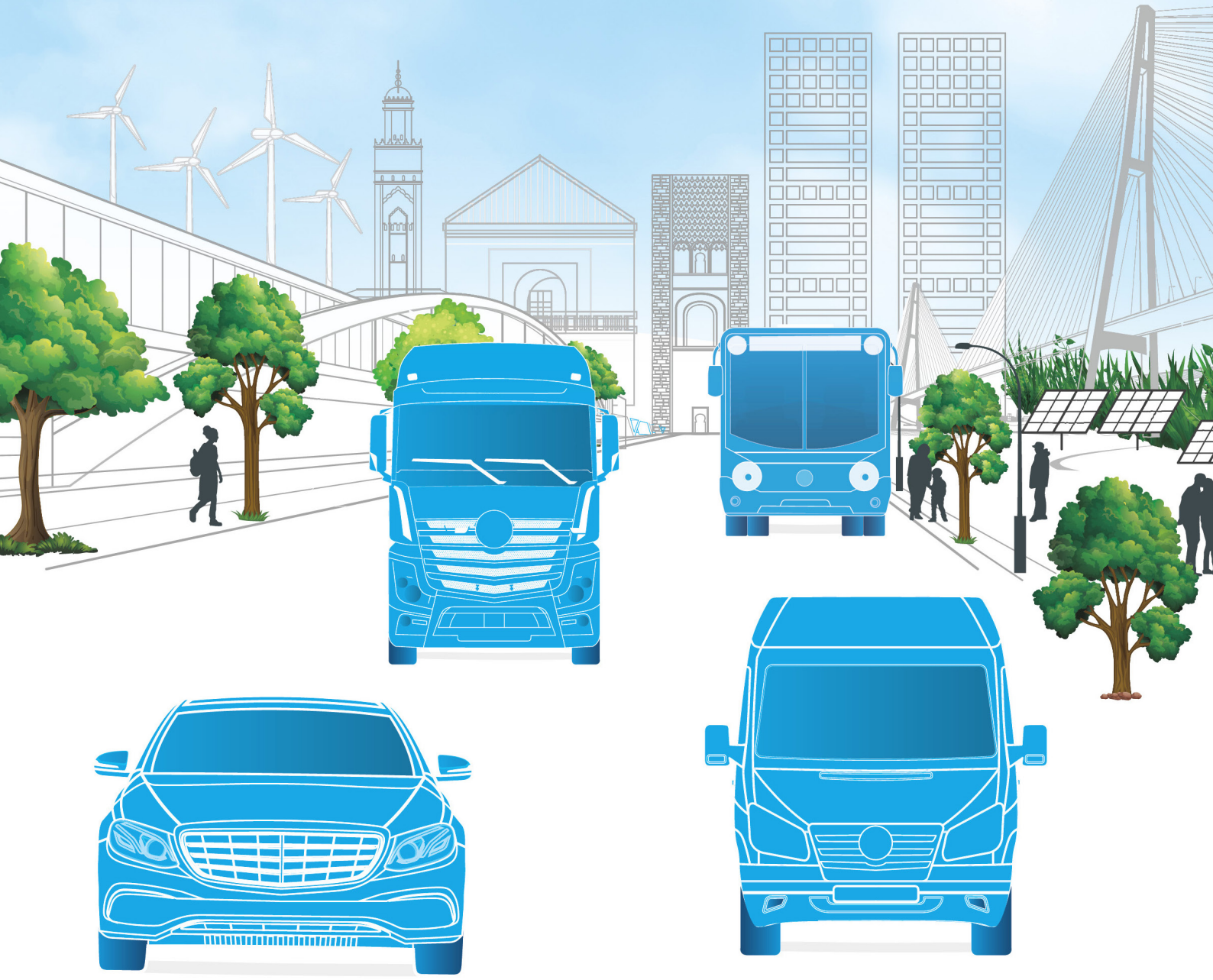

RAPPORT
FINANCIER ANNUEL
2024

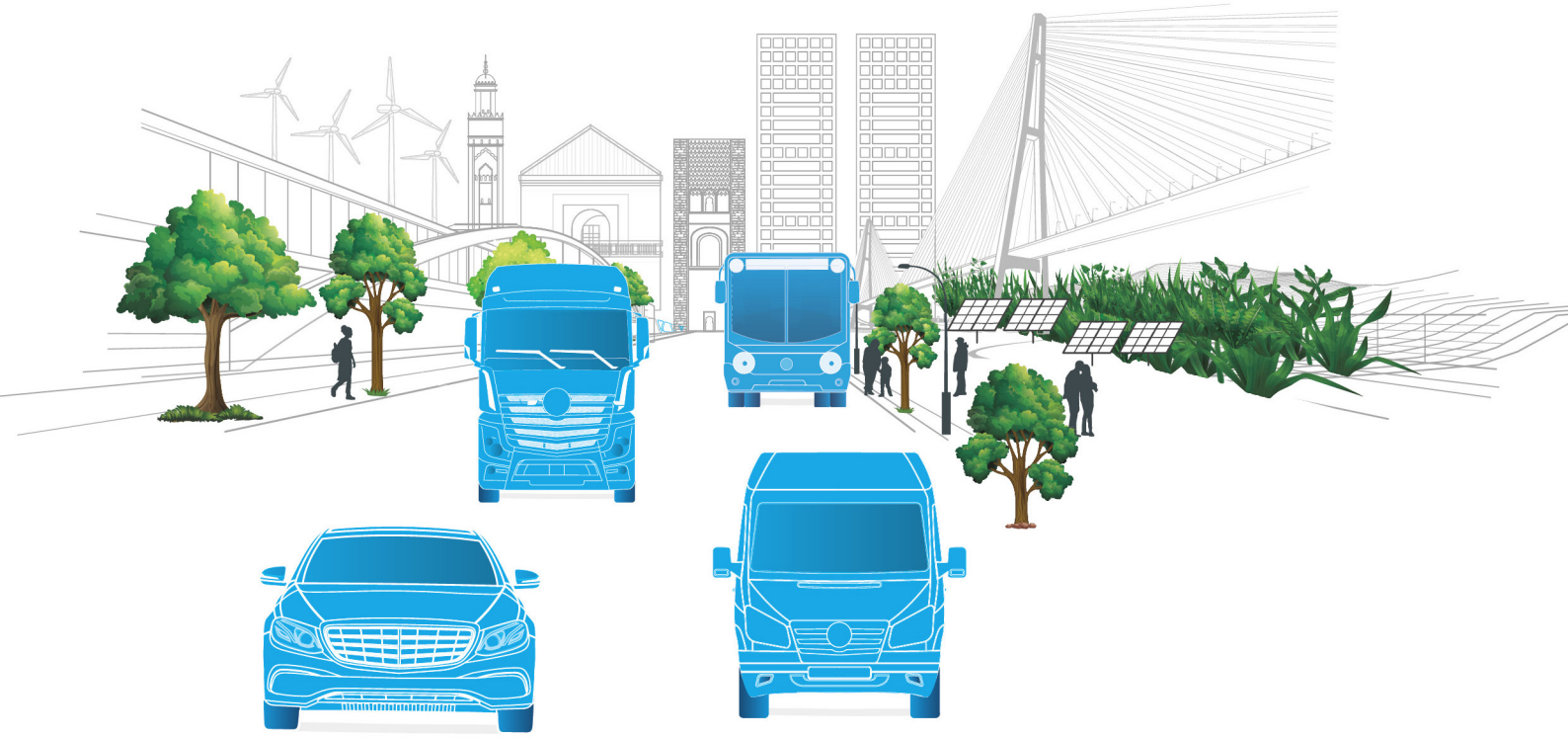

SOMMAIRE

PRESENTATION D'AUTO NEJMA

- Mot du Président 6
- AUTO NEJMA en bref 8

RAPPORT DE GESTION 14

- Activité 18
- Situation financière 20
- Décomposition des dettes fournisseurs 23
- Capital Social et conseil d'administration 24
- Proposition d'affectation du résultat 25
- Perspectives d'avenir 26
- Filiales et Participations 26
- Texte de résolutions proposés à l'AGO du 15 avril 2025 28

RAPPORT ESG 30

- Gouvernance du Groupe 34
- Présentation de la démarche RSE 38
- Responsabilités : AUTO NEJMA s'engage 44
- Index GRI 68

COMPTES ET RAPPORTS ANNUELS 77

- Comptes Sociaux 78
- Comptes consolidés 102

RAPPORTS DES CAC 114

- Rapport Général du CAC 114
- Rapport Spécial sur les conventions réglementées 115
- Rapport d'audit sur les comptes consolidés 116

LISTES DES COMMUNIQUES DE PRESSE 117

ETAT DES HONORAIRES CAC 118

PRÉSENTATION D'AUTO NEJMA

MOT PRÉSIDENT

Nous œuvrons au cœur de l'automobile depuis plus de 60 ans déjà et nous cultivons la passion de la qualité et de la rigueur au service de nos clients et de la marque Mercedes Benz. Plus de 570 personnes hautement qualifiées travaillent chaque jour à optimiser votre achat, vous accueillir et vous guider, vous conseiller et entretenir votre véhicule suivant les normes les plus exigeantes et dans les délais les plus courts possibles. Le cœur de la mission de chacun étant d'offrir à nos hôtes une expérience mémorable.

M. ABDELLATIF HAKAM
Président Directeur Général

Auto Nejma Maroc, avec à son actif 60 ans d'expérience, est un leader marocain de l'importation et commercialisation des véhicules particuliers et utilitaires, pièces de rechange et accessoires automobiles. La société est le représentant des marques Mercedes-Benz et BYD au Maroc.

AUTO NEJMA EN BREF

La société est présente dans plusieurs régions au Maroc, à travers un large réseau composé de ses 6 succursales, 2 concessionnaires 4 garages agréés et 18 revendeurs de pièces.

Via ce réseau la société commercialise les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers et lourds (camions, bus) et répond aux besoins de ses clients en pièces de rechange et Services Après-Vente.

Pour mener à bien sa mission, Auto Nejma réaffirme son engagement collectif en fédérant ses 570 collaborateurs autour de ses valeurs :

5
valeurs

Protéger
ses clients

Sauvegarder
son patrimoine

Promouvoir
une citoyenneté responsable

Valoriser
ses produits et services.

promouvoir
la protection de ses salariés

CHIFFRES CLÉS

1 963
DATE DE CRÉATION

13
VILLES DE PRÉSENCE

576
COLLABORATEURS

2 831 MDHS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

4 591
VÉHICULES VENDUS

ACTIONNARIAT

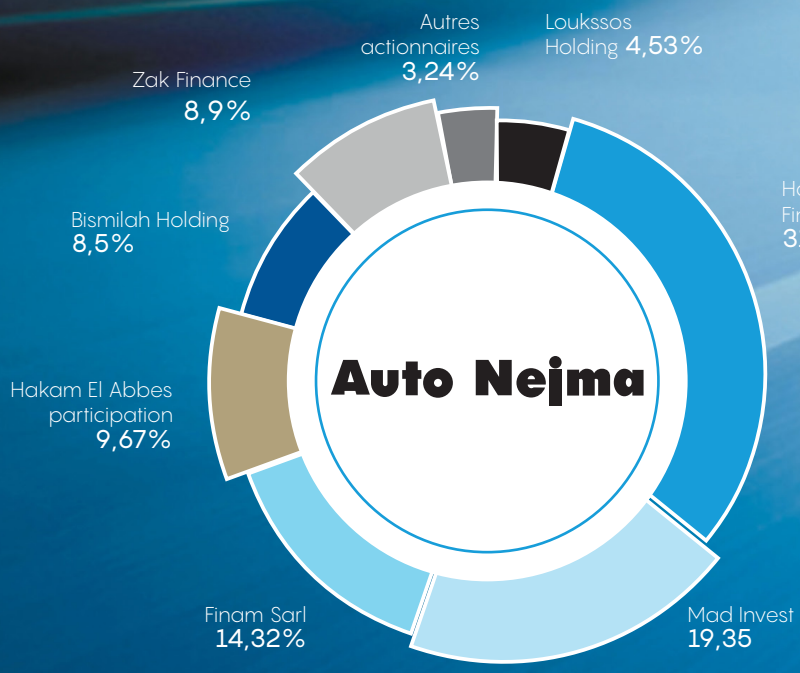

PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

Le réseau d'Auto Nejma est composé de succursales, concessionnaires, garages agréés et revendeurs de pièces présents dans plusieurs régions du Royaume :

- Casablanca
- Rabat
- Marrakech
- Agadir
- Oujda
- Tanger
- Berrechid
- Tétouan
- Nador
- Taza
- Meknès
- Fès
- Kenitra

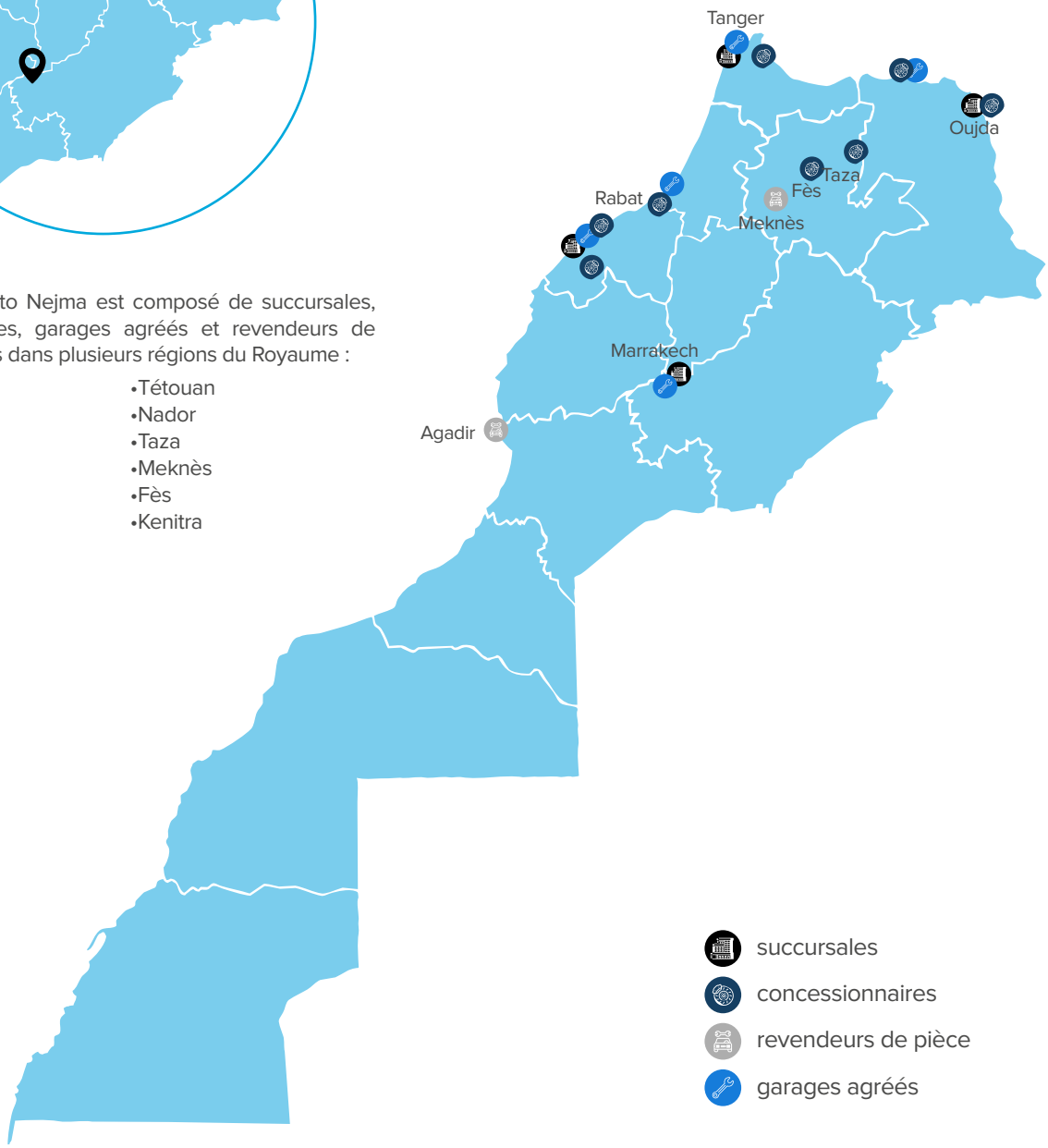

Auto Nejma est organisée en quatre pôles en fonction des types de véhicules commercialisés. Chaque pôle bénéficie d'un réseau de succursales, concessionnaires, garages agréés et revendeurs de pièces :

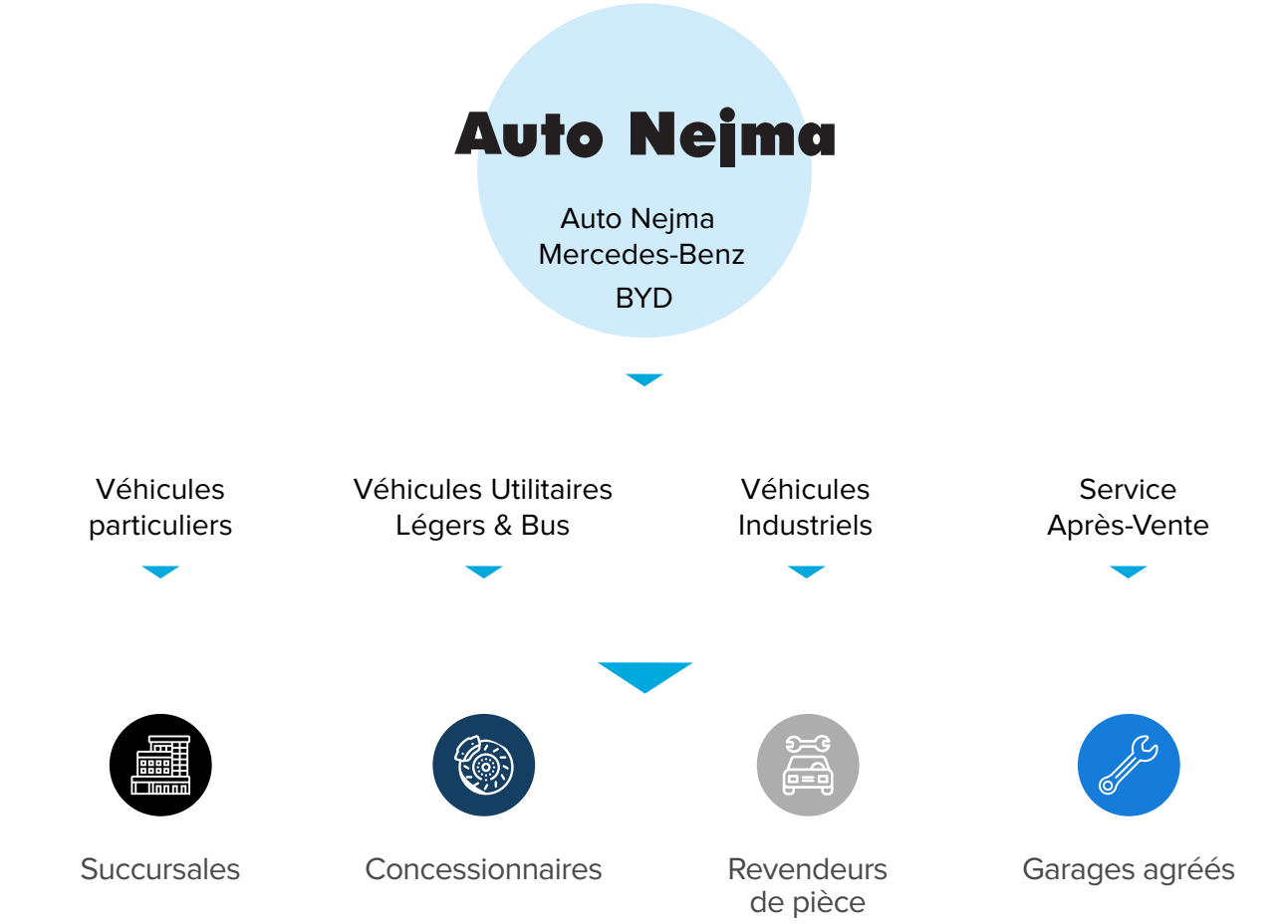

Auto Nejma est le représentant général de la marque Allemande Mercedes-Benz et Daimler Trucks connue par ses véhicules robustes et fiables et de BYD.

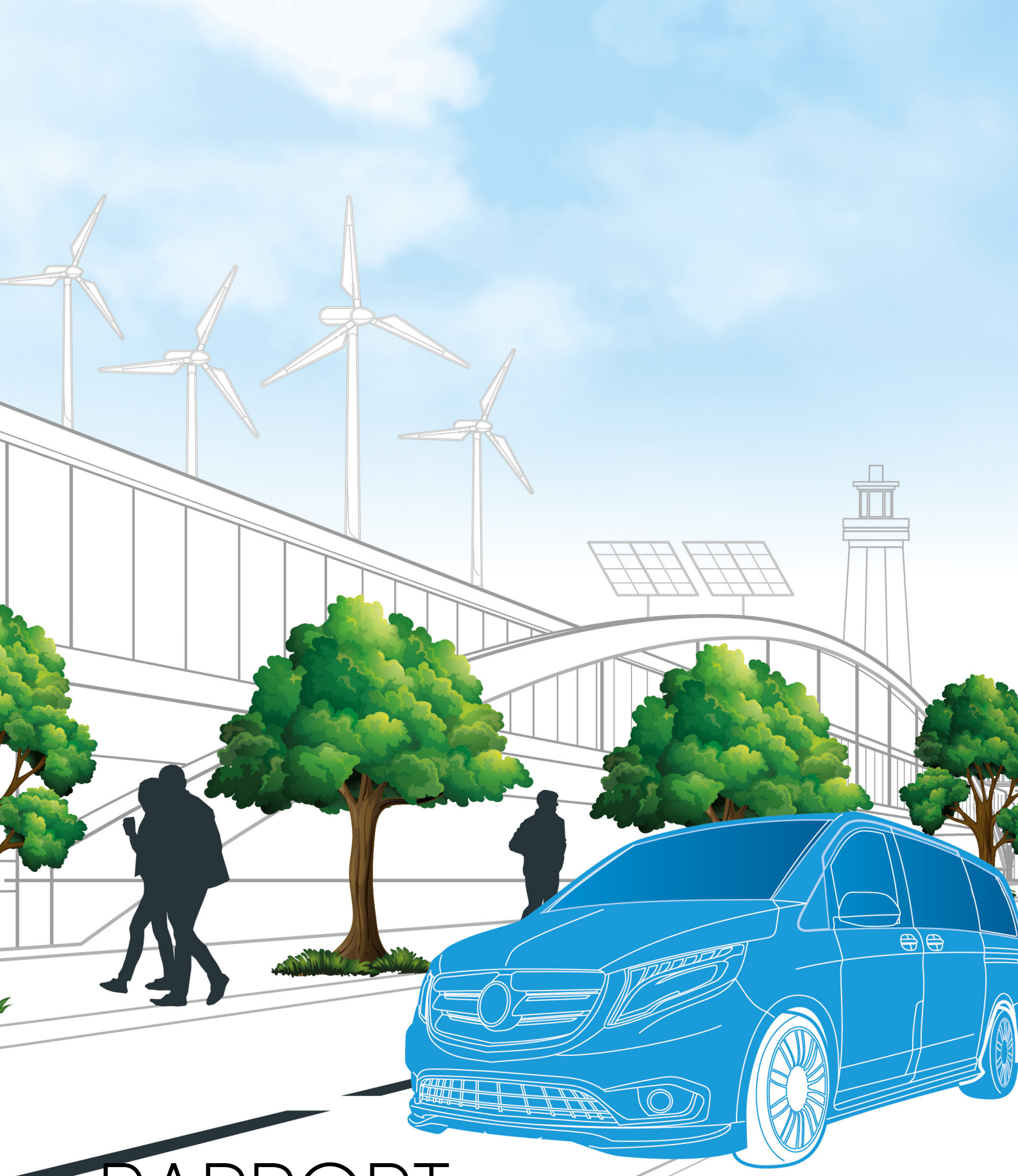

RAPPORT DE GESTION

INTRODUCTION

Auto Nejma Maroc œuvre au cœur de l'automobile depuis 63 ans déjà et cultive la passion de la qualité et de la rigueur au service de ses clients et de ses marques Mercedes-Benz et BYD.

Cotée à la bourse de Casablanca, l'entreprise est l'un des plus importants distributeurs automobiles du Royaume, qui intervient de la voiture particulière, à l'utilitaire léger jusqu'au poids lourd, en étant sur toutes les routes et au service de tous les besoins. Le réseau national est composé de succursales, de concessionnaires et de garages agréés rigoureusement formés à la culture de l'exigence.

Plus de 570 personnes hautement qualifiées travaillent chaque jour à optimiser l'achat du client, accueillir et guider, conseiller et entretenir les véhicules Mercedes-Benz et BYD suivant les normes les plus exigeantes et dans les délais les plus courts possibles. Le cœur de la mission de chacun étant d'offrir le meilleur de lui-même au service de son client.

C'est ainsi qu'au-delà du savoir-faire et des compétences que l'entreprise déploie, elle intègre en priorité une culture de l'engagement et du service en adoptant tous les codes de luxe à travers le programme « Luxury Mindset ».

2024 a constitué une année de croissance exceptionnelle. En effet, le chiffre d'affaires a augmenté de 27% passant de 2 225 millions de dirhams au 31 décembre 2023 à 2 831 millions de dirhams au 31 décembre 2024.

Le résultat net au 31 décembre 2024 s'est, quant à lui, établi à 204,9 millions de dirhams contre 160,3 millions de dirhams en 2023, en augmentation de 28%.

Le rapport qui suit, reprend et présente les principaux éléments d'appréciation et d'analyse de la situation comptable arrêtée au 31 décembre 2024, à savoir :

- **L'évolution des différents segments du marché des VP, VUL-BUS ;**
- **L'analyse de l'évolution de chaque centre de profit Chiffre d'affaires et volume ventes véhicules ;**
- **Revue analytique du bilan 2024 ;**
- **Divers ;**
- **Perspectives ;**
- **Bilan & Compte de produits et charges ;**
- **Projet de résolution.**

Abdeltif Hakam

Président du Conseil d'Administration

ACTIVITÉ

MARCHÉ AUTOMOBILE AU MAROC

Le segment CBU des Voitures Particulières

Le nombre des véhicules vendus pour ce segment est passé de 145 216 unités en 2023 à 157 086 unités en 2024 toutes gammes confondues, enregistrant une hausse de 8,2%.Le marché Premium a enregistré une hausse de 13,3%.

Au côté de Mercedes Benz, Auto Nejma distribue, depuis le 3éme trimestre 2023, la marque BYD qui a réalisé une performance avec 678 unités livrées contre 35 unités en 2023

Statistiques AIVAM des ventes CBU Premium 2023-2024

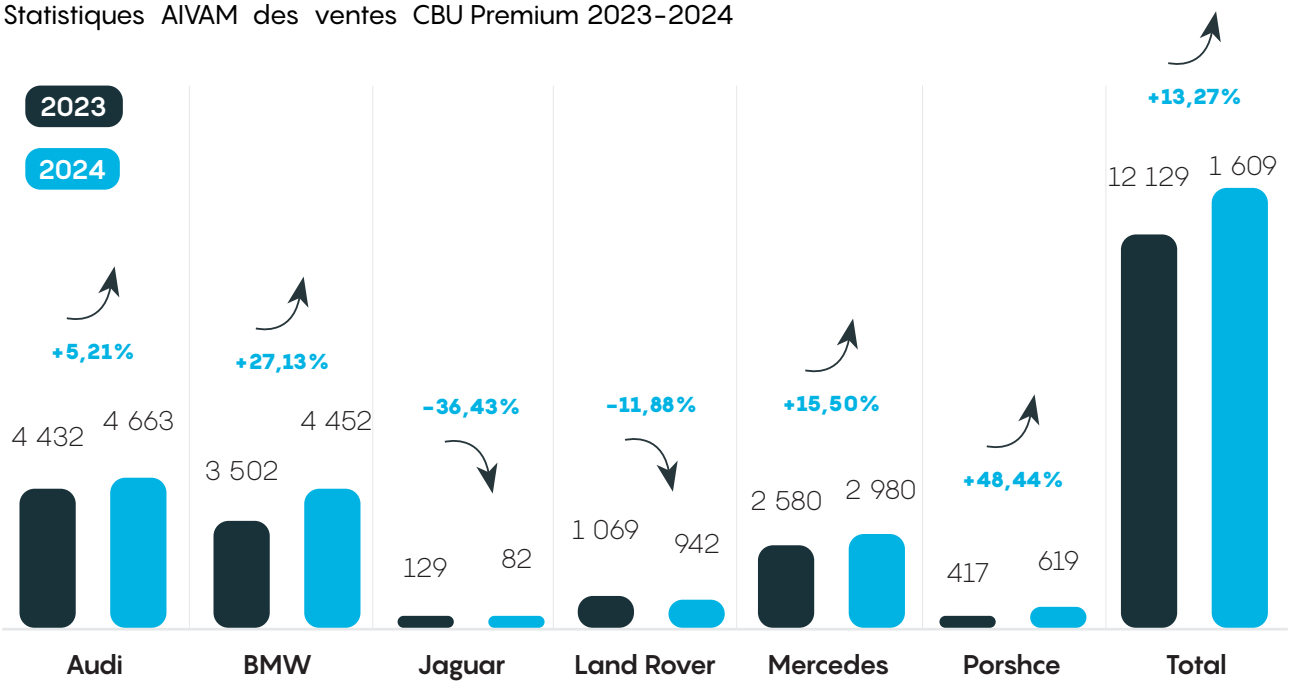

Le segment des VUL

Selon les statistiques de l'AIVAM, le nombre des véhicules vendus pour ce segment est passé de 16 288 unités en 2023 à 19 315 unités en 2024, enregistrant une augmentation de 18,6%,

contre une augmentation des ventes de Mercedes-Benz de 43% grâce essentiellement à la reprise du secteur touristique.

Le segment Tracteur et porteur

Pour ce segment, nous ne disposons pas de chiffres du GPLC pour pouvoir situer l'évolution de notre marque par rapport à l'évolution du marché.

Quant aux ventes de Mercedes, elles ont enregistré une augmentation des volumes de 80,47% avec une augmentation du chiffre d'affaires pour un montant de 194 Mdhs en 2024 contre 113 Mdhs réalisé en 2023, et ce grâce principalement à des marchés réalisées avec une entreprise publique pour un total de 84 unités.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'année 2024 n'a pas connu de difficultés particulières.

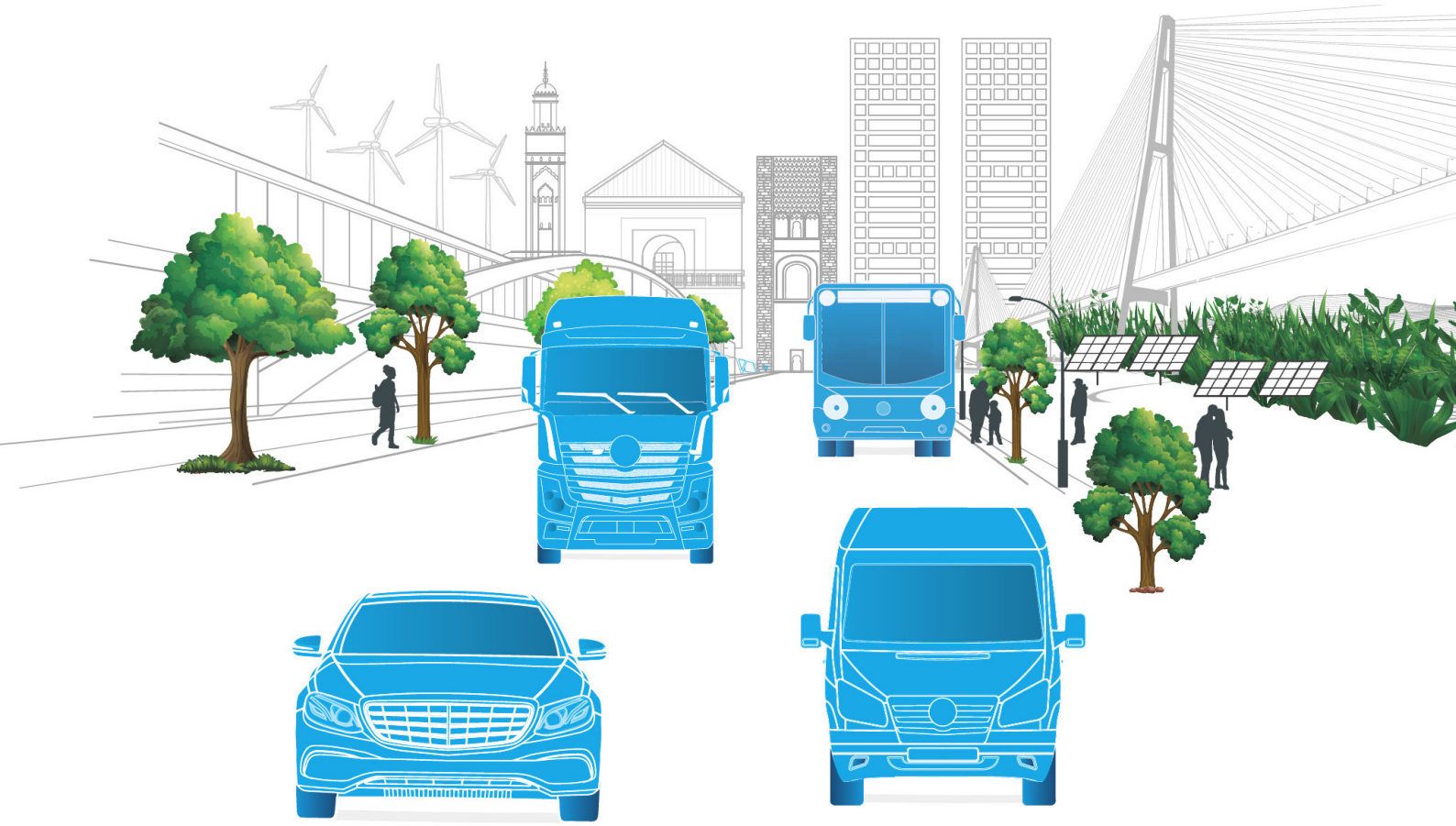

SITUATION FINANCIÈRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le bilan d'Auto Nejma Maroc présente à la fin de l'exercice 2024, un total général de 2 616 MDH contre 2 070 MDH en 2023, soit une hausse de 546 MDH par rapport à l'exercice précédent.

Présentation et revue analytique du bilan au 31.12.2024

Actif

Actif en MMAD	Notes	2022	QP	2023	QP	Var MMAD	Var %
Immobilisations	(a)	715	27%	434	21%	281	65%
Stocks	(b)	1 017	39%	863	42%	154	18%
Créances de l'actif circulant	(c)	741	28%	757	37%	-16	-2%
Titres et valeurs de placement	(d)	97	4%	9	0%	88	978%
Trésorerie - Actif		46	2%	6	0%	40	667%
Total - Actif		2 616		2 070		546	26%

a. Le poste des immobilisations est passé de 434 MDH à 715 MDH, soit une hausse de 281 MDH due principalement au reclassement des créances financières de 210 MDH de l'actif circulant au poste d'immobilisation financière ainsi que les acquisitions nettes de cession/retraits et d'amortissements de l'année pour un montant total de 71 MDH, incluant principalement les agencements et aménagements pour 39 MDH, terrain 22 MDH, matériel de transport 33 MDH.

b. Les stocks ont connu une augmentation de 18%. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation du volume de l'activité nécessitant la constitution d'un stock plus important.

c. Les créances de l'actif circulant ont connu une légère baisse de 2% grâce aux efforts de recouvrement consentis et ce malgré une hausse importante des ventes.

d. Les Titres & valeurs de placement enregistrent un montant de 97 MDH en augmentation de 88 MDH grâce à l'amélioration de la situation de la trésorerie au cours de 2024.

e. La trésorerie actif s'est améliorée de 40 MDH en 2024 par rapport à l'année précédente.

Passif

Passif en MMAD	Notes	2024	QP	2023	QP	Var MMAD	Var %
Capitaux propres	(e)	1 257	48%	1 148	55%	109	9%
Dettes de financement	(f)	70	3%	122	6%	-53	-43%
Dettes du passif circulant	(g)	1 000	38%	502	24%	499	99%
Provisions Risques & Charges	(h)	21	1%	27	1%	-6	-21%
Trésorerie - Passif		267	10%	271	13%	-4	-1%
Total - Actif		2 616		2 070		546	26%

f. L'augmentation des capitaux propres de 109 MDH s'explique par l'intégration en report à nouveau de 64 MDH conformément à l'affectation du résultat de 2023, et par l'augmentation du résultat net qui est passé de 160 MDH en 2021 à 205 MDH en 2024.

g. Les dettes du passif circulant qui représentent 38% du total du passif ont augmenté de 499 MDH par rapport à l'exercice précédent.

h. Les provisions pour risques et charges ont connu une baisse de 6 MDH.

Présentation et revue analytique du CPC au 31.12.2024

Le compte des produits et charges présente les évolutions suivantes :

Composition du résultat En MMAD	2024		2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits et charges d'exploitation	2 517	2 854	1 980	2 249
Dont C.A et Achats revendus.	2 196	2 831	1 707	2 225
Produits et charges financiers	21	28	7	18
Produits et charges non courants	43	22	43	12
TOTAL	2 030	2 279	2 030	2 279
Résultat d'exploitation	337		269	
Résultat financier	7		11	
Résultat non courant	-21		-31	
Résultat avant impôt	323		250	
Impôt sur le résultat	119		90	
Résultat Net	205		160	

- Le résultat d'exploitation a connu une augmentation de 68 MDH qui s'explique principalement par la hausse des volumes de ventes toutes gammes et marques confondues.

- Le résultat financier s'est déprécié de 37% passant de 11 MDH en 2023 à 7MDH en 2024, impacté principalement par le financement des stocks revenus à la normale depuis le 3éme trimestre 2023.

- Amélioration du résultat non courant de 9,7Mdh suite aux dénouements de certaines affaires ainsi que la reprise des dettes fournisseurs prescrites à hauteur de 2,8Mdh.

DIVERS

Par ailleurs, lors de l'établissement des états de synthèses, nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières et aucun événement n'est survenu entre la date de clôture et celle du rapport de gestion. De plus, la présentation des comptes annuels ainsi que les méthodes d'évaluation sont les mêmes que celles des exercices précédents.

DÉCOMPOSITION DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément à l'article 78.4 de la loi 32-10 et du décret d'application n° 2-12-170 du 30 juillet 2013 telle que modifiée et complétée par la loi 49-15, la décomposition des dettes fournisseurs par échéance se présente comme suit :

	A	B	C	D	E	F
Date de clôture exercice	Montant des dettes fournisseurs	Montant des dettes non échues	Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues plus de 90 jours
2023	233,3	229,6	2,9	0,1	0,0	0,8
2024	499,2	493,5	1,7	3,1	0,0	0,9

Les dettes échues à plus de 90 jours correspondent principalement aux retenues de garantie relatives aux fournisseurs de constructions, qui ne sont payables qu'après levée des réserves.

CAPITAL SOCIAL ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAPITAL SOCIAL

La composition des principaux actionnaires et la répartition du capital social d'Auto Nejma n'a pas connu de modification par rapport à l'exercice précédent, soit 102 326 400 Dhs répartis en 1 023 264 actions détenues comme suit :

Actionnaires *	Nombre d'actions détenues	% du capital	% des droits de vote
HAKAM ABDELLATIF FINANCE	321 809	31,44%	100%
MAD INVEST	198 000	19,35%	100%
FINAM	146 490	14,32%	100%
HAKAM EL ABBES PARTICIPATIONS	98 976	9,67%	100%
BISMILAH HOLDING	86 986	8,50%	100%
ZAK FINANCES	91 070	8.9%	100%
LOUKSSOS HOLDING	46 795	4,57%	100%
DIVERS	33 138	3,23%	100%
TOTAL NOMBRE D'ACTIONS	1 023 264	100%	

*AGM du 08/04/2024

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 17.2 des statuts de la Société, les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée d'une année. Le Conseil d'administration se compose des membres suivants :

Nom et prénoms	Qualité	Nomination	Expiration
M. Abdellatif HAKAM	Président	AGO du 08/04/2024	AGO 2025
Mme Naoual HAKAM	Administrateur	AGO du 08/04/2024	AGO 2025
M. Hamza HAKAM	Administrateur	AGO du 08/04/2024	AGO 2025
M. El Abbes HAKAM	Administrateur	AGO du 08/04/2024	AGO 2025
M. Abdelkrim HAKAM	Administrateur	AGO du 08/04/2024	AGO 2025
Mme. JANIE CARMEN MADELEINE LETROT	Administrateur Indépendant	CA du 08/04/2024	AGO 2025

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nom et prénoms	Fonction des administrateurs	Sociétés
M. Abdellatif HAKAM	Président	ETS HAKAM FRERES-SEDEC-HAKAM ABDELLATIF FINANCE-GARE-MAISONS D'ENFANTS AKKARI
	Conseiller	SOCIETE GENERALE
Mme Naoual HAKAM	Administrateur	ETS HAKAM FRERES-INVESTIMA
M. Hamza HAKAM	Administrateur	FORAMAG-FINAM
M. El Abbes HAKAM	Président	HEA TRADE &SERVICES- HEA PARTICIPATION
	Administrateur	GARE ROUTIERE DES VOYAGEURS DE RABAT-ROYAL AUTO- KADIMAR
M. Abdelkrim HAKAM	Administrateur	MAD INVEST -GARE ROUTIERE DES VOYAGEURS DE RABAT-MAMDA
Mme. JANIE CARMEN MADELEINE LETROT	Administrateur	BMCI- DIGIFI-DISWAY

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat 2024 se présente comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	204 928 694,24
- Dotation à la réserve légale	-
+ Report à nouveau créditeur	930 839 986,53
= Bénéfice distribuable	1 135 768 680,77
Associés - Dividendes à distribuer	122 791 680,00
Report à nouveau créditeur	1 012 977 000,77

Le Conseil propose, par conséquent, de distribuer à chacun des 1 023 264 actions composant le capital social, un dividende ordinaire de 120 Dirhams (cent vingt dirhams) par action avec mise en paiement pour le lundi 2 juin 2025.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Auto Nejma Maroc a arrêté fin 2024 un nouveau plan stratégique visant à augmenter significativement la taille de l'entreprise à travers le développement de BYD, devenu 3éme marque mondiale, mais aussi l'introduction de nouvelles marques dès 2025.

Ce développement se fera dans la continuité du positionnement dans le segment du luxe, en offrant aux clients une expérience mémorable tant sur les infrastructures nouvelles ou rénovées, que dans les process d'accueil et de livraison.

Dans ce cadre, Auto Nejma prévoit l'ouverture de nouvelles succursales dès 2025 et la rénovation de certains selon les nouveaux standards de luxe

Enfin, ce développement ne pourra se faire sans une roadmap durable dans les objectifs de réduire l'empreinte écologique, que ça soit au travers la réduction de la consommation électrique par la mise en place des panneaux solaires, mais aussi au recyclage d'eau.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital Social	Détention Capital par ANM	Résultat net	Capitaux Propres
Hakam Capital Ventures	10 000 000	100%	-10 285 976,87	-10 537 890,19
Hakam Technology Solutions	2 500 000	100%	1.301.057,51	-945 .837,40
SEDEC	35 176 300	100% par HCV	-437 701,85	80 1397 60,70

ACTROS
ACTROS
ACTROS

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 15 AVRIL 2025

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 15 avril 2025

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve les modalités de convocation faites par le Conseil d'Administration et lui en donne décharge définitive.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et les explications du Conseil d'Administration, ainsi que la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve expressément le rapport de gestion, de même qu'elle approuve intégralement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils résultent du bilan arrêté à cette date et qui présentent un bénéfice net de 204.928.694,24 dirhams et un bénéfice net consolidé de 205.382.926,77 dirhams.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne au Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée donne quitus aux Commissaires aux Comptes de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice net qui s'élève à 204.928.694,24 dirhams de la façon suivante :

Bénéfice net	204.928.694,24 dhs
- Report antérieur	930 839 986,53 dhs
Bénéfice distribuable	1 135 768 680,77 dhs
- Dividendes ordinaires	122 791 680,00 dhs
- Dividendes exceptionnels	dhs
Solde à reporter à nouveau	1 012 977 000,77 dhs

Le Conseil propose, par conséquent, de distribuer à chacune des 1 023 264 actions composant le capital social, un dividende ordinaire de 120 Dirhams (cent-vingt dirhams) par action avec mise en paiement pour le vendredi 02 juin 2025.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 et suivants de la loi du 17-95, telle que modifiée et complétée, approuve lesdites conventions.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, conformément à l'article 15 des statuts et l'article 41 bis de la loi n° 20-19 modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, et sur proposition du conseil d'administration ratifie la cooptation de Madame Samia BOUCHAREB en qualité d'administrateur indépendant.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, conformément à l'article 15 des statuts et l'article 41 bis de la loi n° 20-19 modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, constate que les mandats des administrateurs ci-dessous sont arrivés à terme, et approuve leurs renouvellements pour la durée statutaire d'une année :

- Monsieur Abdellatif HAKAM
- Madame Naoual HAKAM
- Monsieur Hamza HAKAM
- Monsieur El Abbès HAKAM
- Monsieur Abdelkrim HAKAM

En tant qu'Administrateur indépendant :

- Madame Janie Carmen Madeleine LETROT.
- Madame Samia BOUCHAREB.

Ces mandats prendront fin avec l'Assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence à allouer au membre du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2024 à 1 845 000 Dirhams.

Le Conseil d'Administration répartira cette somme entre ses membres, dans les proportions qu'il jugera convenables.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Le Conseil d'Administration

RAPPORT ESG

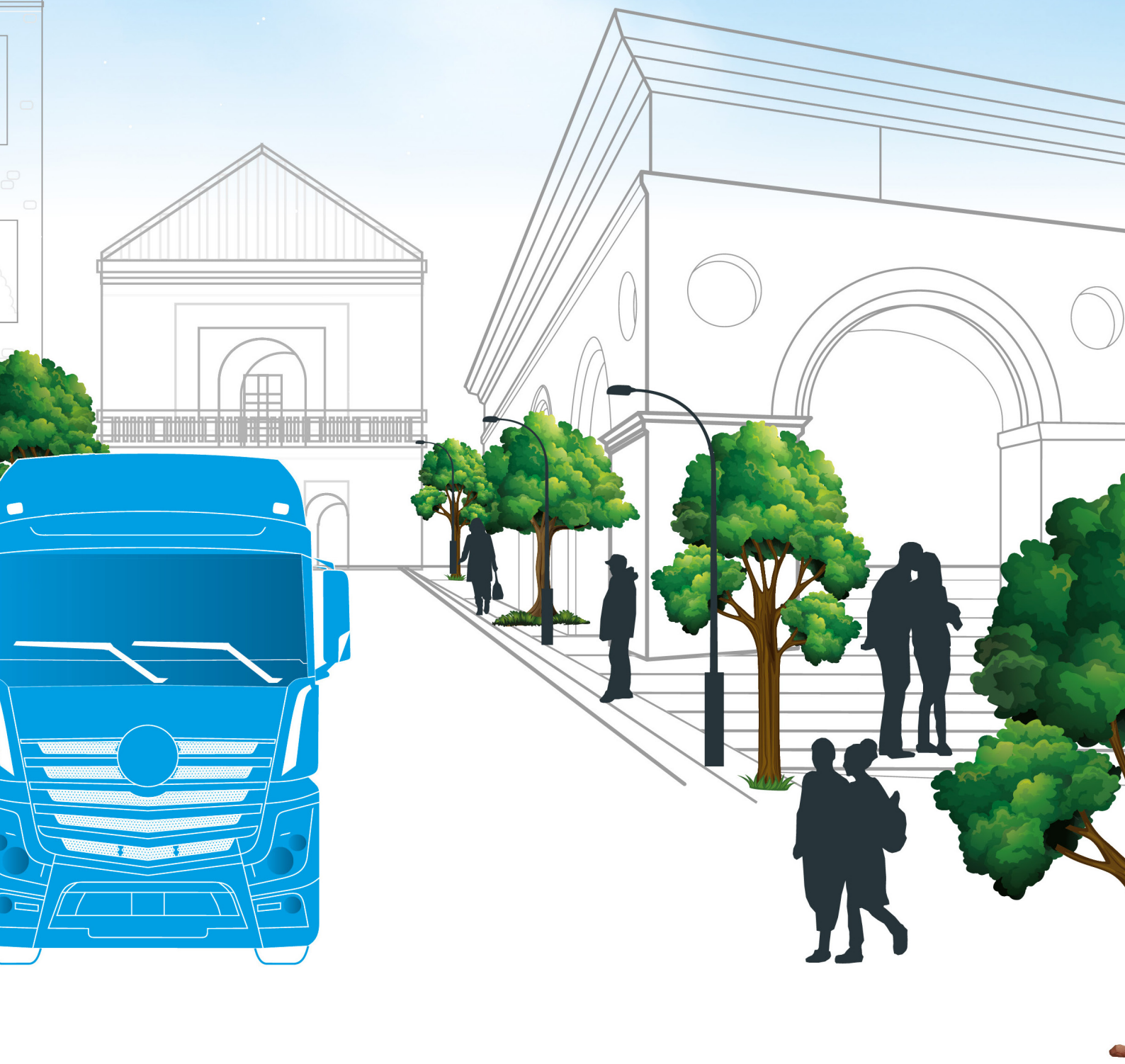

AVERTISSEMENT

Le présent rapport financier est établi conformément aux dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n° 03/19 du 20 février 2019, relative aux opérations et informations financières

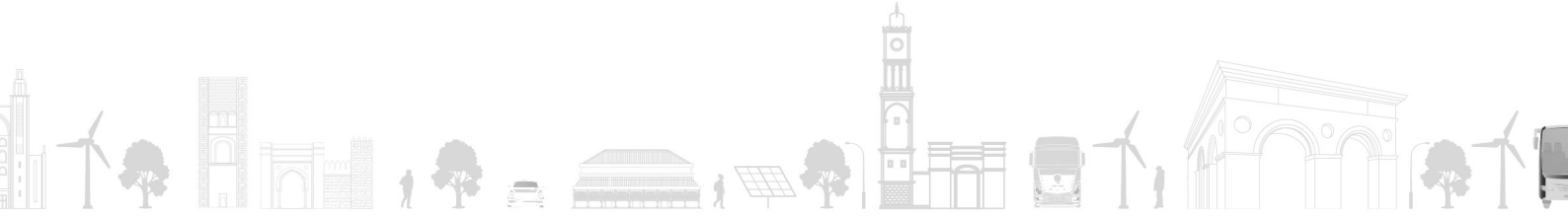

Reporting ESG

Les informations contenues dans le présent chapitre du Rapport Financier Annuel (RFA) regroupent les informations et indicateurs extra-financiers, en réponse aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.

GOUVERNANCE DU GROUPE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques d'Auto Nejma et supervise leur déploiement.

Pour se faire assister, le Conseil d'Administration a créé des comités spécialisés qui l'appuient dans sa mission et l'aident à la prise de décision, en renforçant l'efficacité de la surveillance et du contrôle des activités.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses comités est régi par des règles définies dans la charte dédiée.

Constitué de 6 membres élus par un mandat d'une année, le conseil d'Administration s'est réuni 8 fois en 2024.

Ces réunions permettent de contrôler, discuter et arrêter les comptes avant de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale dans le cadre du droit à l'information.

Membres	Titre	Exécutif / Non exécutif	Durée du mandat	Échéance du mandat	Taux de présence effective [1]
Abdellatif HAKAM	Président	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
Naoual HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
Hamza HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
Abdelkrim HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
El Abbès HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
Janie Carmen Madeleine LETROT	Administrateur indépendant	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
Adil BENNANI	Invité	Exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
Youssef EL IRAKI	Invité	Exécutif	Annuel (*)	2024-2025	42%
Aziz RAOUDA	Invité	Exécutif	Annuel (*)	2024-2025	42%

(1) Au sein des 4 Conseils d'Administration & 1 Assemblée Générale Ordinaire
* La durée des mandats des Membres du Conseil d'Administration est fixée à un (1) An (Article 15 des Statuts)

LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Ces comités concourent, par leurs travaux et comptes rendus au Conseil, à la bonne information des Administrateurs et à la préparation de leurs décisions.

Comité d'audit

Présidé par un administrateur indépendant, ce comité s'est réunit 4 (quatre) fois en 2024. Il a pour rôle entre autres de suivre le processus d'élaboration de l'information financière, de suivre l'efficacité des contrôles internes et du management des risques, d'assurer l'examen des procédures relatives à la détection de la fraude, de valider les comptes, de réaliser le suivi du contrôle légal des comptes sociaux par les Commissaires aux Comptes, de préparer les travaux du Conseil d'Administration et le plan d'audit et enfin de suivre l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

Membres	Titre	Exécutif / Non exécutif	Durée du mandat	Échéance du mandat	Taux de présence effective[1]
Janie Carmen Madeleine LETROT	Président Comité d'Audit et administrateur	Non exécutif	Annuel	2024-2025	100%
Naoual HAKAM	Membre et administrateur	Non exécutif	Annuel	2024-2025	100%
Hamza HAKAM	Membre et administrateur	Non exécutif	Annuel	2024-2025	100%
Adil BENNANI	Invité	Exécutif	Annuel	2024-2025	75%
Youssef EL IRAKI	Invité	Exécutif	Annuel	2024-2025	100%
Aziz RAOUDA	Secrétaire Comité d'Audit	Exécutif	Annuel	2024-2025	100%
CAC PWC&FIDAROC	Invités	Non exécutif	Annuel	2024-2025	50%

(1) Au sein des 4 Conseils d'Administration & 1 Assemblée Générale Ordinaire

GOUVERNANCE DU GROUPE

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Composé d'administrateurs, ce comité se réunit au moins 2 fois par an et à chaque fois que cela est nécessaire. En 2024, ce comité s'est réuni 8 fois avec pour rôle de :

- Approuver les projets structurants dont le montant d'investissement est supérieur à 1 Mdh ;
- Assister le Conseil d'Administration sur les aspects technico-financiers et sur le suivi des réalisations du programme d'investissement ;
- Assurer un suivi périodique de l'avancement de ces projets.

Membres	Titre	Exécutif / Non exécutif	Durée du mandat	Échéance du mandat	Taux de présence effective [1]
Abdellatif HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	40%
Naoual HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
Hamza HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
Abdelkrim HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
El Abbès HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	38%
Adil BENNANI	Invité	Exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
Youssef EL IRAKI	Invité	Exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%

(1) Au sein des 4 Conseils d'Administration & 1 Assemblée Générale Ordinaire

COMITÉ RH

Composé d'administrateurs, ce comité se réunit au moins 4 fois par an et à chaque fois que cela est nécessaire. Il a pour rôle de :

- Approuver les politiques de rémunération et de recrutement conformément aux directives du Conseil d'administration ;
- Approuver l'évolution du budget et projets structurants en matière de RH.

Membres	Titre	Exécutif / Non exécutif	Durée du mandat	Échéance du mandat	Taux de présence effective[1]
Naoual HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
Hamza HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
Abdelkrim HAKAM	Administrateur	Non exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
Adil BENNANI	Invité	Exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%
Samir El GUIR	Invité	Exécutif	Annuel (*)	2024-2025	100%

(1) Au sein des 4 Conseils d'Administration & 1 Assemblée Générale Ordinaire

M. Adil BENNANI
Directeur Général

Comité de direction

Le comité de direction s'est réuni 11 fois en 2024, et ce pour discuter les réalisations du mois écoulé par rapport aux objectifs fixés, définir les grandes actions à mener lors des mois suivants, et pour discuter tout autre sujet en cas de besoin.

M. Hassan AGURICH
Directeur Général Adjoint Pôle Technique

M. Youssef EL IRAKI
Directeur Général Adjoint Pôle Administratif Financier

M. Achraf HAJJAJI
Directeur Général Adjoint Pôle Commercial Mercedes-Benz VP

M. Samir EL GUIR
Directeur Ressources Humaines

M. Assif JIRRARI
Directeur Activité Mercedes-Benz Véhicules Utilitaires Légers & Autocars

M. Adil BENHIDA
Directeur Activité Mercedes-BenzVéhicules Utilitaires

M. Aziz RAOUDA
Responsable Audit, Contrôle de gestion & Qualité

Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Ce comité se réunit au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'il est nécessaire. En 2024, Auto Nejma a réalisé 11 réunions au total : 1 à Rabat, 1 à Agadir et 9 à Casablanca. Le CHSCT surveille et intervient pour assurer la santé et la sécurité du personnel en détectant les risques professionnels, en assurant l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'hygiène et la sécurité, en veillant à l'entretien des équipements de sécurité et de protection et en améliorant les procédés et méthodes de travail.

Auto Nejma dispose de deux Comités d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail composés de :

Comités d'Hygiène, de Sécurité et Conditions de Travail

CHSCT Siège Casablanca

- Président : **Samir EL GUIR**
- Médecin du travail : **Mme Aafaf HAKAM**
- Responsable HSE : **M. Rachid KAMILI**
- Délégué du personnel : **M. Said BOUANANI**
- Délégué du personnel : **M. Mohamed GULEEF**

CHSCT Rabat

- Président : **M. Hicham ATLASSI**
- Médecin du travail : **M Youssef ATIB**
- Responsable HSE : **M. Rachid KAMILI**
- Délégué du personnel : **M. Abdellatif Ammar**
- Délégué du personnel : **M. Aimad SGHYAR**

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE RSE

Auto Nejma est fortement engagée dans une démarche RSE, très citoyenne et parfaitement respectueuse des Hommes et de l'environnement. Utilisant des solutions préconisées par les constructeurs Mercedes- Benz et BYD, Auto Nejma fait du respect de sa planète
une mission de tous les jours.

ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ DES DIFFÉRENTS ASPECTS ESG

Priorisation des enjeux

Auto Nejma vise une croissance rentable et durable à travers l'analyse et la prise en considération des impacts environnementaux et sociaux de son activité lors de la formulation de sa stratégie de développement.

Auto Nejma identifie les enjeux prioritaires liés à sa stratégie et sa démarche RSE grâce à la communication et l'écoute des attentes de l'ensemble de ses parties prenantes.

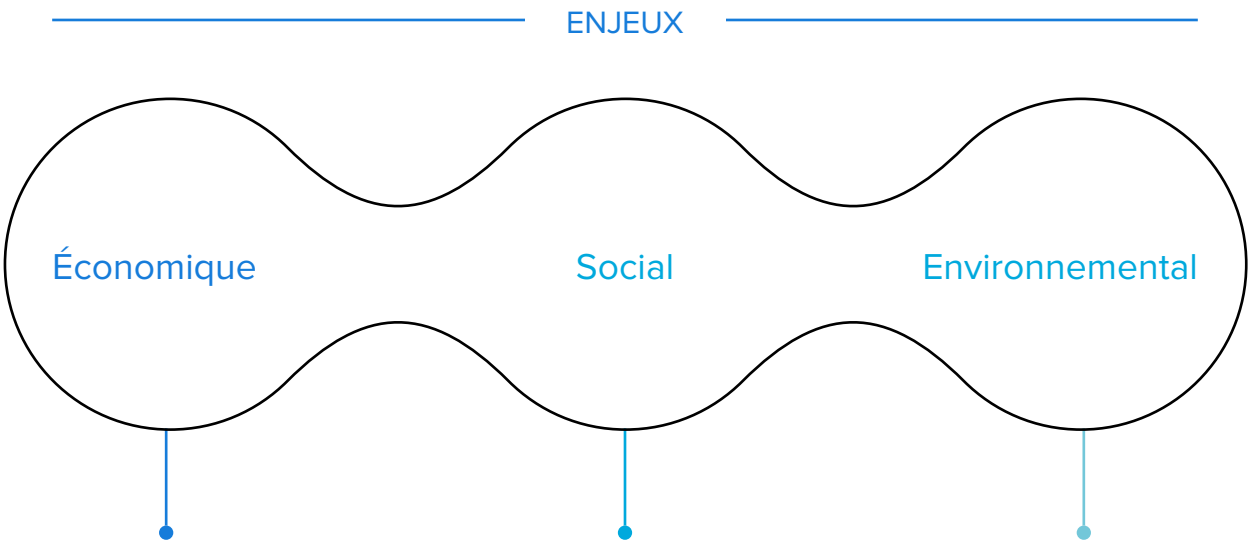

- Durabilité du business pour l'écosystème AUTO NEJMA
- Performance économique et Profitabilité pour les actionnaires
- Éthique dans la relation avec l'ensemble des parties prenantes
- Qualité de Service pour les clients et les partenaires
- Réactivité et disponibilité des pièces et services pour les clients
- Respect délais des engagements

- Climat social stimulant
- Développement des compétences
- Promotion interne
- Éthique et conformité légale vis-à-vis des salariés et des actionnaires
- Solidarité avec la communauté et les associations non gouvernementales
- Équité du Genre et Inclusion Sociale

- Maitrise de l'impact de l'activité de la société sur son environnement
- Promotion de l'Efficacité énergétique
- Conformité environnementale légale

Matrice de matérialité ESG

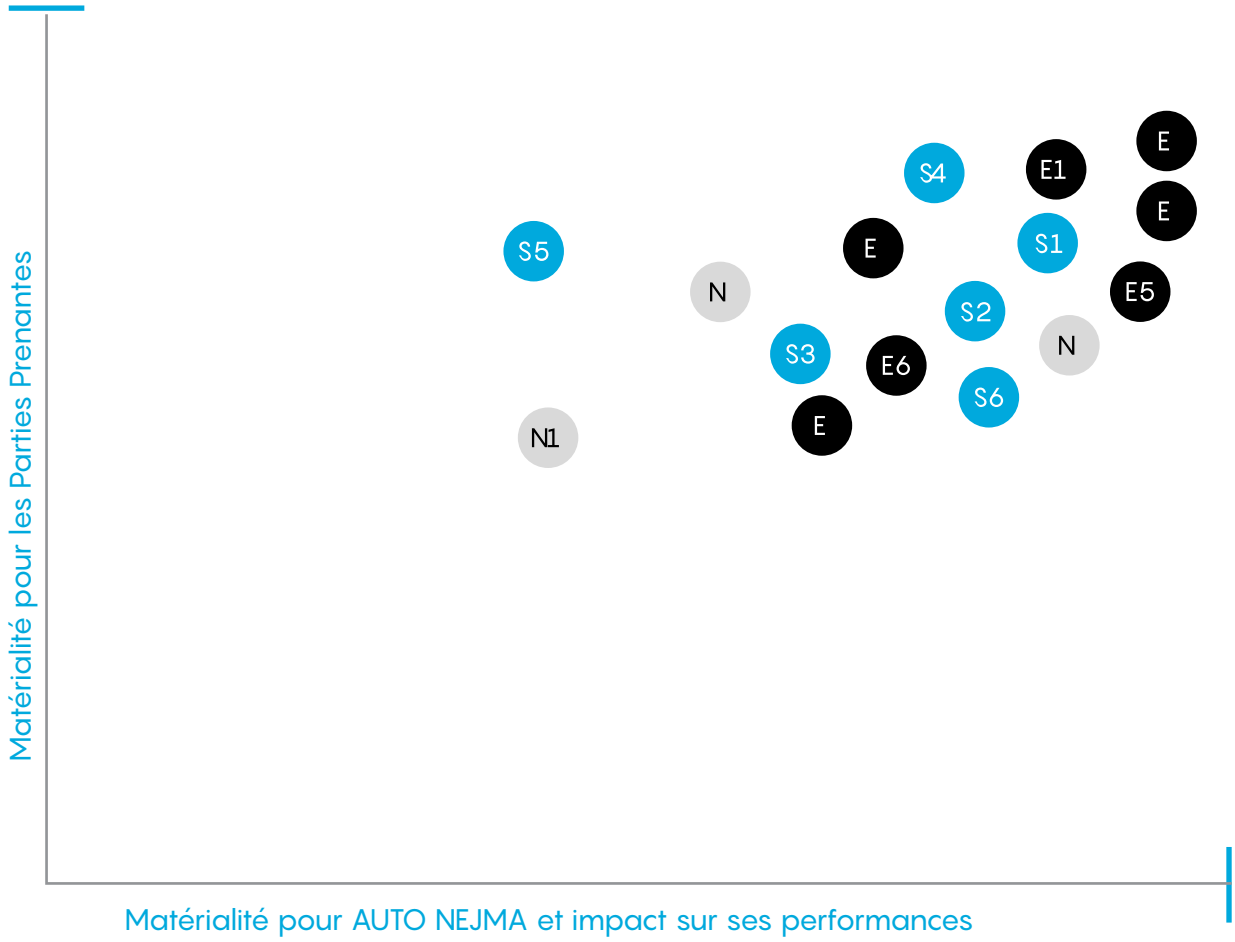

Dialogue avec les parties prenantes

Auto Nejma identifie les aspects de durabilité prioritaires en effectuant une analyse de matérialité qui prend en compte les intérêts et attentes de ses parties prenantes. Ces dernières incluent ses actionnaires, son partenaire constructeur, ses clients, ses partenaires revendeurs et garages agréés, ses fournisseurs, ses collaborateurs ainsi que l'État et la communauté (ONG, Commune, Bourse des Valeurs de Casablanca, AMMC, AIVAM, CGEM...).

Processus de Dialogue avec les parties prenantes

Parties prenantes	Attentes et intérets	Processus de Dialogue	actions pour y veiller	Fréquence
Actionnaires	Préserver l'investissement et la profitabilité	Réunion annuelle de l'Assemblée Générale. Tenue Trimestrielle du Conseil d'Administration, Report-ing et communication financière	Publication des rapports annuels	Annuelle
	Maîtriser les risques	Comité d'audit, contrôle interne, commissariat aux comptes	"Rapports semestriels du comité d'audit et des commissa-riat aux comptes"	Semestrielle
Partenaires Constructeurs	"Performance économique"	Reporting de suivi des objectifs et des indicateurs de performance	Rapport de suivi mensuel	mensuelle
	Éthique dans la relation	Charte d'éthique	Audit fournisseurs	Occasionnelle
Clients Consommateurs	Qualité de Service	Interactions quotidiennes	Enquête de satisfaction	mensuelle
	Disponibilité et Réactivité du service après-vente	Interactions quotidiennes	"Usage d'un ERP pour la gestion rigoureuse des interventions"	Quotidienne
	Disponibilité des pièces de rechange	Interactions quotidiennes	Usage d'un ERP pour la gestion rigoureuse des PR	Quotidienne
	Efficacité énergétique	"Communication commerciale/site internet constructeur"	"Recherche et développement du constructeur"	Quotidienne
Revendeurs (Pièces)	"Performance économique Éthique dans la relation"	"Reporting mensuel, interactions quotidiennes, suivi de la relation client"	Prescription, offres commerciales	Quotidienne
Garages Agréés	Performance économique	Reporting mensuel	Prescription, offres commerciales	mensuelle
	Maitrise du savoir- faire	Formations régulières	Formation, appui technique sur la base d'un plan de formation, lié aux nouveautés technologiques et des pistes d'amélioration	Annuelle
Fournisseurs Locaux	Performance économique	Reporting mensuel, interactions quotidiennes	Règlement consultations des fournisseurs	Quotidienne
	Éthique dans la relation	Bilan annuel	Audit interne	Annuelle
	Conformité légale			Annuelle
	respects des délais de paiment			Annuelle

Parties prenantes	Attentes et intérets	Processus de Dialogue	actions pour y veiller	Fréquence
Personnel	Avantages sociaux	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux intranet, communication interne	Rapport sur le climat social	Annuelle
	Climat social stimulant	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux intranet, communication interne		Annuelle
	Promotion interne	communication interne	Rapport annuel des promotions	Annuelle
	Respect des droits des salariés	dialogue avec les partenaires sociaux	Audit interne	Annuelle
	Respect de la conformité sociale	dialogue avec les partenaires sociaux		Annuelle
	Équité du genre et inclusion sociale	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux intranet, communication interne		Annuelle
	Formation du personnel	Réunions régulières des équipes, entretiens individuels, dialogue avec les partenaires sociaux intranet, communication interne	Plan de formation annuel	Annuelle
État & Communauté	Solidarité,	Site web de la société	Notes internes	Annuelle
	" Engagement sociétal "			Annuelle
	Respect de l'environnement			Annuelle
	Conformité légale		Audit interne	Annuelle
	Éthique dans les affaires			Annuelle
	Création des emplois directs et indirects	Communication interne	Reporting interne	Annuelle

RESPONSABILITÉS
AUTO NEJMA S'ENGAGE

Chiffres clés de la démarche RSE d'Auto Nejma

99%

des clients sont satisfaits

273

visites médicales
en 2024

126

dépistages pulmonaires
en 2024

100%

des collaborateurs d'Auto Nejma
se sont engagés à respecter
le Code d'Éthique

60%
des fournisseurs sont des TPME

250
stagiaires ont été accueillis à Auto Nejma en 2024

66%
de l'effectif est âgé de moins de 40 ans

57%
de l'effectif a plus de 5 ans d'ancienté

3 622 257
dirhams déboursés pour la formation des équipes

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Dans ce contexte en plein changement, marqué par une révolution technologique qui s'accélère et des exigences clients et réglementaires qui ne cessent d'évoluer et de se renforcer.

Auto Nejma, à travers tous ses collaborateurs, s'engage à exceller au quotidien pour offrir à ses hôtes une expérience mémorable.

Pour confirmer cet engagement, Auto Nejma a mis en place une démarche d'amélioration continue sur l'ensemble de ses processus et a adopté, depuis sa certification en 2023, un système de management de la qualité, conformément à la norme internationale ISO9001 version 2015.

Engagement 1 : Recycler les déchets / Protéger le climat et la qualité de l'air

La protection de l'environnement constitue pour Auto Nejma un principe fondamental, applicable à tous les stades de son activité et porté par chaque membre de son personnel.

Recyclage des déchets

Les ateliers d'Auto Nejma sont adaptés pour permettre un recyclage responsable et efficace des différents déchets issus de la maintenance ou de la réparation des véhicules.

Auto Nejma a installé des poubelles, des conteneurs et des cuves pour la collecte et le tri des déchets solides et liquides.

Un ramassage et nettoyage de poste de travail est effectué quotidiennement par chaque équipe à la fin des activités. Ces déchets sont transportés vers une zone dédiée pour être triés et stockés dans les conteneurs et locaux appropriés :

- Les déchets liquides (huiles usagées) sont stockés dans des cuves à doubles parois de 2 tonnes ;
- Les déchets industriels valorisables sont triés et stockés dans les locaux et dans des conteneurs étiquetés :
  - Carton, papier, bois,
  - Ferraille,
- Les déchets assimilés aux déchets ménagers sont stockés dans des poubelles de 660 L au niveau du parc déchet.

L'évacuation des déchets est confiée à un prestataire externe qualifié. La périodicité des enlèvements dépend de la nature des déchets concernés :

- Déchets industriels valorisables : selon les quantités produites des déchets et l'espace de stockage disponible ;
- Déchets ménagers et assimilés : 2 fois par semaine.

Produits à impact environnemental réduit

Les véhicules commercialisés par Auto Nejma répondent à toutes les exigences de mobilité moderne et durable.

Les différents modèles sont respectueux de l'environnement, leurs motorisations sont étudiées pour délivrer le maximum de performance, tout en réduisant au maximum la consommation en carburant et les émissions en CO2.

Nouvelles motorisations diesel garantissant une excellente efficacité énergétique ;

- Technologie de véhicules lourds fiable et économe en carburant. L'aérodynamisme de ces véhicules garantit une résistance à l'air la plus faible possible et une consommation de carburant encore plus basse ;

- Moteurs conformes aux normes antipollution : les moteurs Euro V et Euro VI se distinguent par une faible consommation de carburant.

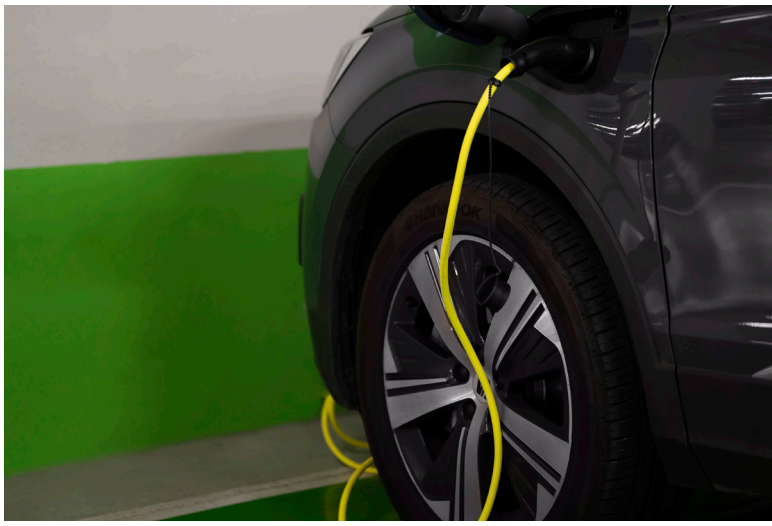

L'électrification progressive des motorisations aussi bien diesel qu'essence vise à atteindre à terme une mobilité avec zéro émission polluante. En ce sens, nos gammes proposent déjà plusieurs technologies de motorisations allant de variantes thermiques efficientes aux hybrides rechargeables en passant par la microhybridation qui se généralise.

De plus, Auto Nejma a introduit en 2023 les modèles électriques de Mercedes Benz et BYD.

Engagement 2 : Préserver les ressources

Consommation En Électricité (Unité = Kw)

Région	2022	2023	2024
Siège	751 150	787 480	787 031
RABAT	393 206	352 500	290 705
TANGER	240 479	234 695	246 522
MARRAKECH	286 221	309 124	275 659
OUJDA	122 366	128 929	148 494
BAHMAD	23 922	15 430	18 835
BELLE VUE		281 678	499 137
BYD		22 611	90 673
TOTAL	**1 793 422**	**2 132 447**	**2 358 058**

Depuis quelques années déjà, Auto Nejma a investi dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses infrastructures et bâtiments. Dans ce cadre, la société a :

- Installé l'éclairage LED dans ses nouveaux et 200 km/h. Le freinage automatique peut locaux ;
- Opéré une mise à niveau électrique dans les magasins de stockage ;
- Installé des brise-soleils dans les nouvelles constructions ;
- Centralisé la climatisation dans les nouvelles succursales ;
- Priorisé l'achat des équipements dotés de variateurs de vitesse (compresseur) qui consomment moins d'énergie.

Dans le cadre de l'optimisation des ressources, Auto Nejma a mis en place prévu la mise en dés 2023 une nouvelle capacité de production d'énergie, au niveau de ses showroom à Rabat, Tanger, Marrakech et Oujda, et basée sur l'utilisation de l'énergie solaire photovoltaïque, qui lui a permis d'économiser jusqu'à 25% de la consommation.

Consommation en papier (Unité = Ramette*)

2022	2023	2024
4100	5180	6150

(*) 500 feuilles par ramette

L'augmentation de la consommation en papier s'explique par la migration vers le nouveau système Autoline, les factures NCR sont remplacées par le papier blanc.

Consommation en Eau potable (Unité =m^3)

2022	2023	2024
34 748	29 035	34 242

Malgré la reprise de l'activité, la consommation en eau potable est restée à un niveau raisonnable, et ce grâce aux investissements réalisés.

Engagement 3 : Promouvoir la sécurité routière

Des véhicules équipés en série pour certains, et en option pour d'autres, pour garantir la sécurité du conducteur

- Des Mercedes Benz dotées de la commande automatique des feux qui soulage le conducteur et améliore la sécurité routière. Elle est particulièrement utile lorsque la luminosité ambiante varie fortement ;
- Assistant de régulation de distance DISTRONIC actif.

Les véhicules commercialisés proposent un système d'assistance à la conduite innovant qui maintient automatiquement une distance sûre par rapport au véhicule qui précède.

Cet assistant de régulation de distance DISTRONIC des véhicules Mercedes fonctionne sur une plage de vitesse comprise entre 0 et 200 km/h. Le freinage automatique peut atteindre 5 m/s^2. Dans les situations qui exigent des valeurs de décélération plus élevées, le conducteur est alerté par un signal visuel et sonore.

- Assistant d'angle mort qui détecte tout véhicule situé dans l'angle mort et alerte le conducteur par un signal visuel et sonore ;
- Freinage d'urgence assisté actif qui permet d'éviter les accidents avec les véhicules et les piétons et de diminuer les conséquences d'une éventuelle collision ;
- Système de détection de somnolence «ATTENTION assist» qui accroît la sécurité de conduite, notamment sur les longs trajets et lors des déplacements de nuit ;
- Le capot moteur actif permet de réduire la force d'un éventuel impact et réduire le risque de blessures graves pour les piétons en relevant le capot moteur juste avant la collision.

Engagement 4 : Préserver la sécurité des données et informations

La protection des données est une priorité de la responsabilité numérique d'Auto Nejma. Les données représentent une base pour le développement et l'amélioration continue de la prestation et du produit fournis par la société.

Auto Nejma a formulé sa vision et la responsabilité qu'elle porte à l'égard des données dans le Code d'Éthique, afin de donner aux collaborateurs un cadre de référence clair pour leurs actions. Ce code a été communiqué à l'ensemble du personnel qui s'est engagé à le respecter.

Un des moyens de la protection des actifs immatériels est la mise en œuvre et le respect de la confidentialité. En effet, le personnel de la société peut être amené à détenir des informations appartenant à Auto Nejma qui doivent demeurer confidentielles dans la mesure où leur divulgation ou leur révélation risquerait d'être dommageable aux intérêts de l'entreprise.

Ces informations peuvent notamment concerner les personnes, les produits, les études, les projets techniques, les données industrielles, les plans commerciaux et financiers, les données sociales, les données clients ainsi que tous les éléments susceptibles de relever de la propriété intellectuelle et du savoir-faire.

Il relève de la responsabilité de chaque collaborateur de veiller à ce que ces informations ne soient pas diffusées à l'extérieur de l'entreprise, ni même communiquées aux personnes employées au sein de l'entreprise qui ne sont pas habilitées à en avoir connaissance, notamment les apprentis, les travailleurs temporaires, les stagiaires ou les salariés de sociétés de prestation amenés à exécuter le contrat de prestation dans un site d'Auto Nejma.

..Auto Nejma a formulé sa vision et la responsabilité qu'elle porte à l'égard des données dans le Code d'Éthique.

Auto Nejma a mis en place tous les moyens nécessaires pour garantir la sûreté et la sécurité des données en termes de stockage et de traitement à travers un système d'information hautement sécurisé.

D'autre part, la société est en phase d'accomplissement des déclarations requises auprès de la CNDP tout en veillant au respect des obligations, codes et lois défendus par celle-ci..

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

Engagement 5 : Garantir l'intégrité et la transparence de la société / Promouvoir la culture déontologique

Auto Nejma vise à établir fermement une action responsable dans le cadre de sa conduite professionnelle quotidienne à travers le respect des règles d'intégrité et de la culture déontologique.

Cette démarche est décrite dans le Code d'Éthique qui complète non seulement les lois, textes et règlements qui gouvernent les personnes et l'entreprise, mais qui incite tout un chacun à se comporter de façon exemplaire et digne.

Le Code d'Éthique d'Auto Nejma réaffirme l'engagement collectif de la société à instaurer et développer la confiance qu'elle donne à l'ensemble de son environnement notamment celle qu'elle inspire à ses collaborateurs, à ses clients, à ses actionnaires, à ses fournisseurs et à l'ensemble de ses partenaires.

Son objectif est de permettre à chacun de s'approprier, dans ses pratiques quotidiennes, les valeurs fondamentales défendues par ses dirigeants et ses collaborateurs. Ce code concerne chaque membre d'Auto Nejma, quelle que soit sa position hiérarchique et, quelle que soit sa fonction.

Tout le personnel de la société est tenu, dès son embauche, de prendre connaissance de manière attentive, des règles énoncées par le Code et de s'engager à les respecter. Cet engagement est soumis à la signature de chaque salarié et annexé à son contrat de travail. À ce titre, les 126 nouvelles recrues en 2024 se sont engagées à respecter ce code.

Le Code d'Éthique d'Auto Nejma est communiqué et peut être consulté au niveau du site institutionnel de la société. Ce dispositif est complété par des séances de sensibilisation adaptées.

Aucune disposition du Code d'Éthique ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée des dispositions législatives ou de toute autre loi ou comme limitant des droits conférés aux membres du personnel par la législation de travail en vigueur ou les conditions d'emploi qui leur sont applicables.

Un manquement par un salarié à l'un des principes exposés dans le Code d'Éthique pourra être examiné et éventuellement sanctionné, selon les dispositions internes de la société.

Prévenir et lutter contre la corruption, les conflits d'intérêts et la fraude

Auto Nejma s'est engagée à prévenir et combattre toutes les formes de corruption, conflits d'intérêts et fraude dans ses activités à travers le respect de toutes les lois applicables dans ce sens. L'objectif principal étant de garantir une concurrence loyale et d'éliminer les dommages qu'elles peuvent causer au marché et à la société en général.

Le dispositif mis en place par Auto Nejma dans ce sens est basé sur son système complet de gestion de la conformité. Le Code d'Éthique de la société spécifie clairement les prohibitions à respecter pour ne pas tomber dans toute forme d'infraction au code déontologique et faire l'objet d'un incident de corruption, fraude ou conflit d' intérêts.

En complément au Code d'Éthique, la société dispose d'une Instruction de gestion des cadeaux qui précise la politique générale et les actions à engager en matière de cadeaux et invitations. Cette Instruction veille à garantir l'indépendance de jugement, l'un des principes fondamentaux mentionnés dans le Code d'Éthique.

Par ailleurs, l'Instruction relative au référencement des fournisseurs du Code d'Éthique d'Auto Nejma cadre l'action des acteurs susceptibles d'influencer l'acte d'achat (prescripteur, acheteur, approvisionneur, utilisateur, manager, responsable de projet ...) en soulignant le caractère déterminant du respect des normes sociales, environnementales et législatives en mettant l'accent sur la transparence, la prévention de la corruption et la fraude.

Les contrôles internes sont réalisés de façon régulière afin d'identifier les risques et de mettre en place l'action adéquate pour prévenir et éliminer le potentiel de fraude, la corruption et les conflits d'intérêts. L'efficacité de ces contrôles est suivie et évaluée par le comité d'audit.

100% Des collaborateurs d'Auto Nejma se sont engagés à respecter le Code d'Éthique

Auto Nejma a prévu un système d'alerte dédié pour dénoncer les non-conformités et les pratiques en contradiction avec le Code d'Éthique de la société. Tout manquement, violation ou transgression du Code d'Éthique est considéré comme faute professionnelle, et par conséquent, passible de sanctions prévues par la législation en vigueur.

Lutter contre les comportements de concurrence déloyale

La concurrence libre et sans entraves est l'un des fondements du système économique et social d'Auto Nejma.

Le service juridique d'Auto Nejma suit l'évolution de la législation en droit social, commercial et droit des contrats, veille au respect des normes en termes de concurrence tout en jouant le rôle de conseil, d'assistance et de prévention de la direction, des employés et des partenaires.

Auto Nejma n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires en cas de comportement concurrentiel déloyal.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Engagement 6 : Réaliser des achats responsables / Formaliser les principes d'achats responsables

L'instruction relative au référencement des fournisseurs d'Auto Nejma inscrite dans la Politique d'achat, souligne que l'acte d'achat doit se faire en conformité avec le Code d'Éthique et avec les lois, règlements et normes relatifs aux activités professionnelles de l'acteur. Ce dernier doit, à son tour, être conforme aux réglementations nationales et internationales relatives aux droits de l'homme, à la sécurité et au bien-être des travailleurs, à la protection des enfants, à la concurrence, à la lutte contre la corruption, à la protection des données privées et à celle de l'environnement.

Tout fournisseur ayant recours directement ou du fait de ses sous-traitants au travail des enfants, au travail illégal ou forcé, à la corruption ou à la discrimination dans le cadre de ses activités, est exclu de toute relation commerciale avec Auto Nejma.

Des appels d'offres pour les contrats récurrents sont lancés tous les deux/trois ans sur la base de cahiers des charges. Un comité est chargé d'ouvrir les offres, les évaluer sur la base d'un scoring afin de proposer à la direction générale la meilleure offre en termes de rapport qualité/prix en privilégiant les structures organisées et transparentes.

Respecter les délais de paiement

Auto Nejma respecte la législation en vigueur concernant les délais de paiement au Maroc notamment la loi N° 69-21 promulguée en 2023.

Privilégier les achats locaux

Dans le cadre de sa politique d'encouragement de l'économie marocaine, Auto Nejma priorise les sources d'approvisionnement locales. En effet, 98% des dépenses de moyens généraux sont réalisées auprès des fournisseurs locaux, et dont 60% sont composés de TPME.

Évaluer la performance extra financière des fournisseurs et les accompagner

L'instruction relative au référencement des fournisseurs exige à l'acheteur d'intégrer au moment de la sélection des fournisseurs, la performance non financière, couvrant le développement durable et la responsabilité sociétale d'entreprise.

Engagement 7 : Favoriser la cohésion sociale de l'entreprise

Préserver les droits des collaborateurs et favoriser des relations professionnelles de qualité

Le respect des personnes est une valeur fondamentale d'Auto Nejma : Chacun se doit de contribuer à la cohésion de l'entreprise par la mise en œuvre de relations professionnelles de qualité, tant hiérarchiques que fonctionnelles, c'est-à- dire franches, loyales et respectueuses de tous.
Dans cette perspective, la société s'est engagée à :

- N'opérer aucune discrimination, pour quelque cause que ce soit, dans les relations de travail et humaines ;
- Ne pratiquer aucune discrimination fondée sur le sexe ou sur l'âge, les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales, les activités syndicales, le handicap, les opinions politiques ou religieuses ;
- Recruter et promouvoir les membres de son personnel en fonction de leurs qualités propres et à les traiter avec dignité sans favoritisme et dans le respect de leur vie privée ;
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer que les conditions de travail préservent la santé et la sécurité des salariés ;
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la protection des personnes ;
- Respecter les lois et règlements en matière de protection des données à caractère personnel des salariés.

À noter que 100% de l'effectif d'Auto Nejma est déclaré, bénéficie de ses droits sociaux, et est rémunéré au-dessus du salaire minimum.

130% est le ratio entre le salaire au premier échelon standard comparé au salaire minimum.

Courant 2024, aucun incident de discrimination n'a été enregistré à Auto Nejma.

De plus, Auto Nejma organise des activités socioculturelles pour favoriser l'épanouissement des équipes et accroître le sentiment d'appartenance des collaborateurs :

- Repas des équipes ;
- Accès à des centres d'estivage ;
- Tournois de football,
- Cérémonie de départ en retraite.
- Cadeaux de récompenses de la performance du personnel (meilleur commercial..)
- Organisation de la journée de la femme avec octroi de cadeaux aux collaborateurs féminins.
- Cadeaux excellence scolaire en faveur des enfants des collaborateurs.

Maintenir un cadre favorable de santé et sécurité au travail

Auto Nejma accorde une importance capitale au maintien de la santé et du bien-être physique de ses collaborateurs en leur assurant le meilleur cadre possible d'exercice et d'activité.

La politique santé-sécurité d'Auto Nejma, déployée par le comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT), vise à motiver les collaborateurs à développer des modes de vie saine et vivre en meilleure santé. La société dispose d'une convention avec un médecin de travail pour chaque site.

Les visites médicales sont réalisées une fois par semaine et tout le personnel en bénéficie au moins une fois par an.

Auto Nejma a réalisé 273 visites médicales en 2024.

Évolution du nombre des visites médicales effectuées pour les collaborateurs d'Auto Nejma

2022	2023	2024
481	259	273

Par ailleurs, le comité d'Hygiène et de Sécurité surveille et améliore les conditions de sécurité de l'ensemble des collaborateurs en mettant en place un ensemble de dispositifs, notamment, les Équipements de Protection Individuelle, les procédures et matériel de sécurité et d'incendie, les installations d'hygiène, et un système de motivation par prime aux techniciens sur rangement et propreté de leur lieu de travail

Évolution du taux de fréquence et de gravité des accidents de travail

Année	2022	2023	2024
Nombre des accidents de travail	5	6	8
Taux de fréquence des accidents de travail	6,91%	6,99%	6,81%
Taux de gravité des accidents de travail (Nombre des journées perdues par incapacité temporaire x 1 000)	0,48%	0,07%	0,19%

Dans le cadre de la prévention et la lutte contre les accidents de travail, Auto Nejma a réalisé une analyse détaillée des risques professionnels et a mis en place un plan d'action adapté. Dans ce cadre, un rapport annuel est établi à la fin de chaque année et envoyé à l'agent et au médecin chargés de l'inspection du travail.

À noter que l'augmentation des accidents est due exclusivement aux accidents de trajet entre la société et la résidence des collaborateurs.

Liberté syndicale et dialogue social

Auto Nejma respecte le droit de ses collaborateurs à adhérer ou non à un syndicat. La discrimination fondée sur les activités syndicales n'est ni acceptée ni autorisée par Auto Nejma.

Le dialogue social est structuré et animé par la direction des ressources humaines, le Comité de Direction, le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail et les représentants de personnel. L'ensemble du personnel est couvert par les protocoles d'accords signés.

Nombre des représentants du personnel

2022	2023	2024
27	25	23

Nombre des représentants du personnel

	2022	2023	2024
Cadres	3	1	2
Employés	1	1	-
Technicien	3	0	3
Ouvriers	1	-	0

Nombre et Nature des litiges sociaux par exercice

	Nombre des litiges sociaux	Nature des litiges sociaux
2022	6	Individuels
2023	6	Individuels
2024	5	Individuels

Les litiges sociaux enregistrés entre 2022 à 2024 sont individuels et se rapportent essentiellement au non-respect par les collaborateurs concernés des obligations stipulées dans le contrat de travail et du Code d'Éthique d'Auto Nejma. La quasi- totalité des licenciements a fait l'objet d'arrangements à l'amiable.

Formation et renforcement des compétences

Auto Nejma a organisé en 2024 des formations techniques et commerciales afin d'enrichir le niveau de compétence de ses collaborateurs et favoriser leur évolution en interne. Ces formations permettent aux collaborateurs d'identifier les compétences dont ils vont avoir besoin pour s'adapter aux mutations et à la mobilité interne et de maintenir leur niveau de motivation à créer de la valeur ajoutée. L'augmentation importante est expliquée par la reprise des formations également auprès du constructeur dans tous les volets y compris les nouvelles générations de moteur hybride et électrique

Les types de formations existantes

	Type de formation	Profils formés
Formation SAV Véhicules Particuliers Mercedes-Benz et BYD	C-Management	Manager
	Formation de base en communication interpersonnelle	Vendeur Pièces de Rechange Conseiller SAV
	Conseiller Service Après-Vente certification	Conseiller SAV
	Formation de base pour les nouvelles recrues Qualification en maintenance Qualification système Certification CDT (Technicien Certifié Diagnostic) Formation nouveaux produits	Techniciens
Formation Support	Formation Langue / Anglais Management de Projets	Transversale
Formation Commerciale Véhicules Particuliers Mercedes-Benz et BYD	Produits Soft Skills	Équipes commerciales

80% de l'effectif d'Auto Nejma est dédié à l'activité commerciale et technique.

Auto Nejma dispose de trois responsables de formation certifiés, internes et permanents exclusivement dédiés à la formation des équipes commerciales et du service après- vente.

La répartition de l'effectif par branche d'activité

	2022	2023	2024
Véhicules particuliers / utilitaires	9,20%	19%	21%
Service après-vente-PDR	58,9%	60%	59%
Commun	23,90%	21%	20%

Évolution du budget de la formation

Année	2022	2023	2024
Budget en DH	3 986 950	3 881 022	3 622 257
Budget de formation / Masse salariale	4,3%	3%	3%

Le nombre des collaborateurs ayant bénéficié d'une formation

Année	2024
Collaborateurs formés	422
Part dans l'effectif global	73%

Mobilité interne et gestion des carrières

Auto Nejma veille à l'épanouissement de ses collaborateurs à travers le suivi du parcours de chaque employé. La politique de gestion du capital humain est basée sur l'évaluation performante du climat social, la valorisation des compétences individuelles et collectives, l'optimisation des dispositifs de formation pour développer la qualification des collaborateurs et améliorer la gestion des carrières au niveau d'Auto Nejma.

En 2024, Auto Nejma a investi 3 622 257 dirhams dans la formation de ses collaborateurs

Répartition des collaborateurs par nature du contrat de travail

	2022	2023	2024
CDI	94,9%	91%	92%
CDD	-	-	-
Intérim	5,1%	9%	8%

Près de 27% des collaborateurs sont des cadres.

Auto Nejma donne la priorité aux candidatures internes et évalue la gestion des talents à travers le nombre de salariés à potentiel pour des postes pourvus en mobilité interne. Dans le même cadre, des entretiens d'évaluation sont annuellement réalisés. Leurs résultats sont reportés dans les fiches de gestion individuelle de performances « GIP ».

Répartition de l'effectif par catégorie en 2024

Cadres	Non cadres
155	421

La société encourage également la stabilité des emplois en favorisant le recours aux contrats à durée indéterminée.

Répartition des effectifs par ancienneté en 2024

Ancienneté	2022	2023	2024
Moins de 5 ans	26,5%	30%	43%
6 ans à 10 ans	33,3%	26%	20%
11 ans à 15 ans	16,1%	18%	15%
16 ans et plus	24,2%	26%	22%

57% des collaborateurs sont à Auto Nejma depuis plus de 5 ans.

Transparence du processus de recrutement et d'intégration

La décision de recrutement à Auto Nejma est un processus transparent qui passe par six étapes fondamentales :

- Identification ou expression de besoin en recrutement ;
- Annonce et recherche de candidats qualifiés ;
- Sélection, recrutement et préparation du dossier (contrat, documents administratifs). Toutes les nouvelles recrues bénéficient de la visite médicale ;
- Accueil et intégration ;
- Période d'essai ;
- Confirmation ou infirmation du recrutement.

Nombre des recrutements par exercice et par catégorie

Année	2022	2023	2024
Cadres	35	35	39
Employés	17	18	24
Techniciens	45	45	56
Ouvriers	5	4	57

Nombre des démissions par exercice et par catégorie

Année	2022	2023	2024
Cadres	21	25	25
Employés	4	18	9
Techniciens	14	15	2
Ouvriers	1	3	3

Le planning d'intégration vise à adapter et stabiliser les nouvelles recrues. Il est préparé en commun accord avec la direction des ressources humaines. Le candidat sélectionné est accueilli par la visite des lieux de travail, la présentation de l'unité d'affectation et la remise du planning d'intégration. La nouvelle recrue reçoit ensuite le règlement interne de l'entreprise et le Code d'Éthique auxquels il doit se conformer lors de la réalisation de ses fonctions.

Auto Nejma fournit le matériel nécessaire et encadre le nouvel arrivant pendant sa période d'adaptation, tout en vérifiant en permanence qu'il possède toutes les informations pratiques et générales lui permettant d'accomplir sa mission et de se familiariser rapidement avec son milieu de travail après une période d'essai.

Auto Nejma offre aux jeunes employés des opportunités de développement dans l'entreprise. Les programmes de formation offerts se concentrent sur le développement des compétences techniques et personnelles.

	2022	2023	2024
Nombre des jeunes diplômés recrutés par la société	9	9	18

En 2024, Auto Nejma a accueilli 250 stagiaires issus de différents établissements d'enseignement supérieur au Maroc.

Ces jeunes lauréats sont personnellement encadrés et bénéficient d'un accompagnement individuel qui les prépare à leurs futures carrières.

Nombre de stagiaires accueillis par la société

Ancienneté	2022	2023	2024
Nombre des stagiaires accueillis par la société	214	330	250

43% des collaborateurs à Auto Nejma sont âgés de moins de 35 ans en 2024.

Répartition des collaborateurs par tranches d'âge

La répartition des âges	2022	2023	2024
Nombre de collaborateurs âgés de 30 ans et moins	86	131	192
Nombre de collaborateurs âgés entre 31 ans à 40 ans	182	181	191
Nombre de collaborateurs âgés entre 41 ans à 50 ans	126	127	129
Nombre de collaborateurs âgés de 51 ans et plus	78	74	64
Effectif total	472	513	576
Le pourcentage de collaborateurs âgés de moins de 35 ans	57%	31%	43%

Politique de rémunération équitable

La politique de rémunération d'Auto Nejma tient compte des conditions du marché local, de l'expérience et du niveau de qualification des différents collaborateurs. Une étude sur la grille des salaires a été effectuée en 2018 pour mieux cadrer la politique de rémunération et fidéliser les meilleurs talents de l'entreprise en définissant un niveau de rémunération plus équitable en interne et par rapport au marché du travail.

Les salaires sont déterminés en fonction des attributions et de la performance des employés. La rémunération ne dépend en aucun cas d'autres critères que de ceux du travail et de la responsabilité du collaborateur.

Les collaborateurs bénéficient de différentes primes : prime de bilan, prime sur résultat et réalisation des objectifs.

D'autre part, Auto Nejma dispose d'un fonds de solidarité interne qui est géré par un bureau élu par le personnel de la société. Ce fonds est dédié à :

- Remboursement à hauteur de 10% en cas de maladie (le reliquat est remboursé par l'assurance maladie),
- Prime de naissance,
- Prime de mariage,
- Indemnité de Décès,
- Soutien en cas de maladie longue durée.

Les administrateurs sont rémunérés par jetons de présence répartis suivant la décision du Conseil d'Administration une fois par an.

La rémunération des dirigeants comprend les salaires, les indemnités générales, les primes et les véhicules de fonction.

Égalité des genres

Le Code d'Éthique d'Auto Nejma exprime clairement son engagement profond par rapport à l'égalité des chances. En effet, l'attribution de poste ou de responsabilité au sein de l'entreprise n'est guidée ni par le sexe, ni l'origine, la religion, ou les opinions.

Répartition globale par genre

	2022	2023	2024
Femmes	20%	20%	23%
Hommes	80%	80%	77%

Près de 23% des collaborateurs sont des femmes et 31% des cadres sont des femmes.

Auto Nejma veille au maintien de l'équilibre et de la parité à tous les niveaux de son organisation et tout manquement à cet engagement est vu comme une violation au Code d'Éthique et aux valeurs de l'entreprise.

La répartition des collaborateurs par catégorie déclinée par genre

		2022	2023	2024
Ouvrier	Ouvrier Femme	-	-	-
	Ouvrier Homme	13,1%	11,15%	10,59%
Employés	Employé Femme	8,7%	8,61%	9,2%
	Employé Homme	5,7%	7,05%	6,08%
Technicien	Technicien Femme	4,7%	3,52%	5,03%
	Technicien Homme	42,6%	43,05%	42,19%
Cadre	Cadre Femme	7,2%	7,44%	8,33%
	Cadre Homme	18,0%	19,18%	18,58%

RESPONSABILITÉ CIVIQUE

Engagement 8 : Soutenir la communauté locale et promouvoir la solidarité

Auto Nejma est un acteur qui contribue au développement social à l'échelle nationale à travers ses engagements sociaux pour soutenir la communauté locale et la société civile.

Auto Nejma collabore avec les sous-traitants de gardiennage et de nettoyage qui priorisent les candidats issus de zones défavorisées.

Au recrutement, Auto Nejma privilégie dans la mesure du possible les candidats riverains où issus de zones voisines.

Auto Nejma emploie, grâce à son réseau commercial, 575 collaborateurs dans les différentes régions du Maroc, tout en générant autant d'emplois indirects chez ses partenaires directs.

INSERTION SOCIALE ET CRÉATION D'EMPLOIS DIRECTS STABLES

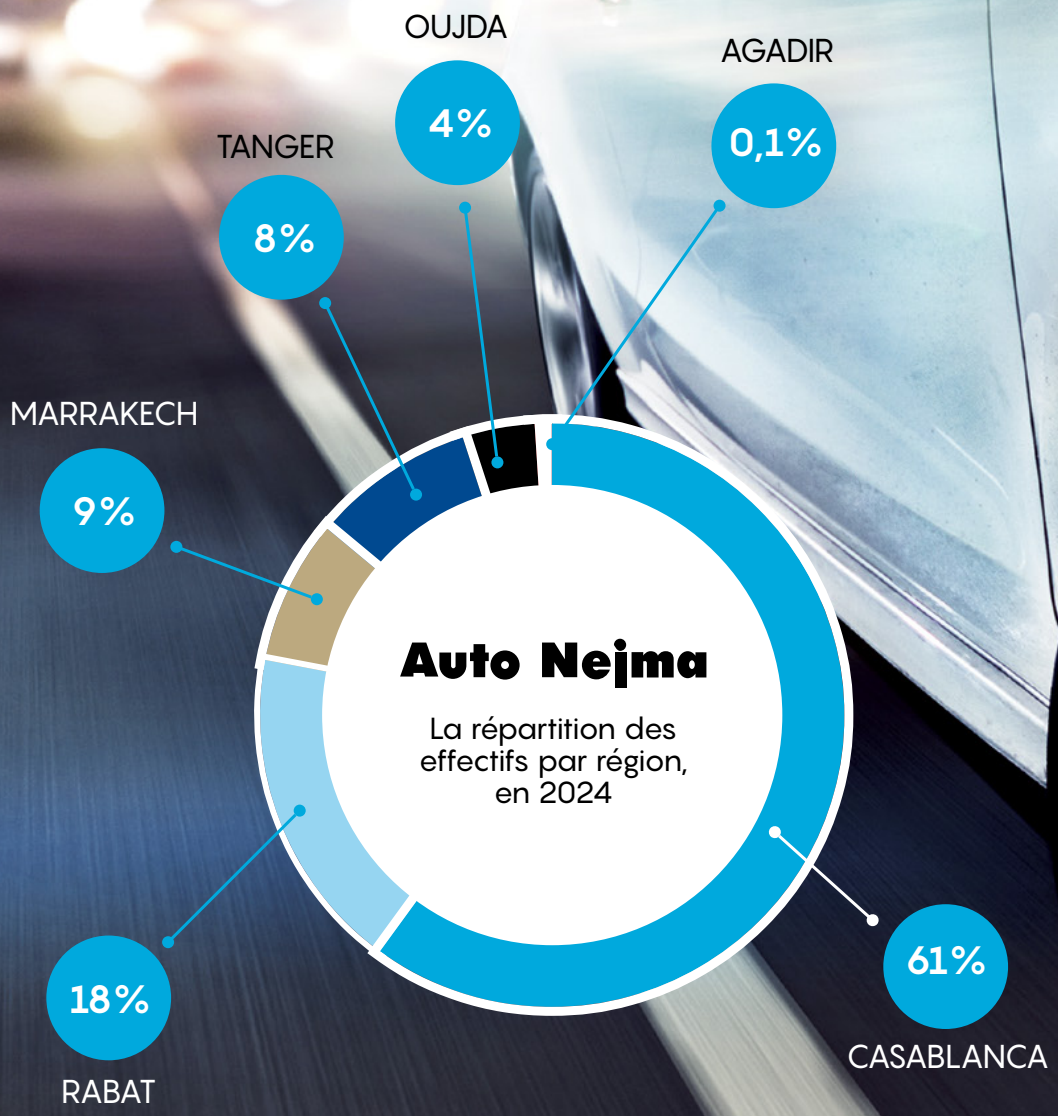

MÉCÉNAT POUR SOUTENIR L'ACTION SOCIALE ET PROMOUVOIR LE SPORT

Auto Nejma apporte son soutien chaque année aux activités d'intérêt général à travers des dons à des institutions à but non lucratif et socialement bénéfiques.

Soutien aux associations d'utilité publique

L'entreprise mène une grande variété d'actions qui non seulement soutiennent le développement social, mais également améliorent la qualité de vie des populations cibles. Parmi ceux qui bénéficient régulièrement des activités d'Auto Nejma : Dar Al Atfal Akkari et l'Association Al Jisr.

Dar Al Atfal Akkari

Auto Nejma octroie annuellement 500.000 dirhams sous forme de dons à l'association des enfants « Dar Al Atfal Akkari » dont l'objet est la lutte contre la précarité et l'exclusion en faveur des enfants orphelins.

Association Al Jisr

Auto Nejma fait don de matériel informatique et électronique réformé à l'Association Al Jisr dans le cadre de sa convention de partenariat. Cette association a été créée en 1999 et se fixe pour mission de contribuer à la sensibilisation et à la mobilisation des entreprises privées pour leur implication dans l'éducation à travers le parrainage d'établissements scolaires.

Subvention au Club Fath Union Sport de Rabat

Les valeurs positives et de discipline véhiculées par le sport ont motivé Auto Nejma à subventionner et à s'engager auprès de l'un des clubs sportifs les plus anciens du Royaume, le FUS.

INDEX GRI

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
102.1	Nom de l'organisation	8
102.2	Activités, marques, produits et services	8-9
102.3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	12
102.4	Lieux où se trouvent les activités	12
102.5	Capital et forme juridique.	24
102,6	Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires).	12-13
102.7	Taille de l'organisation	10
102.8	Information sur les collaborateurs et les autres travailleurs	57-69
102,9	Information sur la chaîne d'approvisionnement	19
102.10	Changements substantiels de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Pas de changement
102.11	Application des principes de précaution ou approche préventive	41
102.12	Adhésion à des initiatives externes	70
102.13	Adhésion à des associations	70
	STRATÉGIE	
102.14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	6
102.15	Description des principaux impacts, risques et opportunités	41
	ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ	
102.17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	52-55
	GOUVERNANCE	
102,18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	36-39
102,21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	42-45
102,22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	36-39
102,23	Préciser si le président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	36

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
102.24	Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance	36
102.25	Prévention des conflits d'intérêts au niveau de l'instance supérieure de gouvernance	36-37
102.26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs, et de la stratégie	36-37
102.28	valuation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance	36-37
102.32	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans le reporting de développement durable	Les reportings sont validés par le conseil d'administration
102,33	Communication des préoccupations majeures à l'instance supérieure de gouvernance	25-36-37
	IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES	
102.40	Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue.	44-45
102,41	Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	Absence de convention collective
102.42	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue	42-45
102.43	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes	42-45
102.44	Thèmes et préoccupations clés soulevés dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment pour son reporting	42-45
	PRATIQUES DE REPORTING	
102.45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	La société Auto Nejma HCV-HTS-SE
102.46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	40-41
102.47	Enjeux pertinents identifiés au cours du processus de définition du contenu du rapport	40-41
102.48	Réaffirmation des informations	Pas de réaffirmation

INDEX GRI

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
102.49	Modifications relatives au reporting	Pas de modification
102.50	Période de reporting correspondant aux informations fournies	Annuelle
102.51	Date du rapport le plus récent	31/12/2022
102.52	Cycle de reporting	Annuel
102.53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	Mr Youssef EL IRAKI Directeur Général Adjoint Siège Social Km 10, Route d'El Jadida CP 20230 Casa-blanca - Maroc Tél.: +212 (0)5 22 65 09 90 Fax : +212 (0)5 22 65 08 25
102.53	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	ore Option
102.7	Index du contenu GRI	72-76
102.8	Vérification externe	Non
	103 APPROCHE MANAGÉRIALE	
102.10	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	40-41
102.11	L'approche managériale et ses composantes	Tout le rapport
102.12	Évolution de l'approche managériale	40-45
	201 PERFORMANCE ÉCONOMIQUE	
201.1	Valeur économique directe générée et distribuée.	56,68-69
201.2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	48-50
	202 PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ	
201.1	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	52-55
	203 IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS	
203.1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	70
203.2	Impacts économiques indirects significatifs	56,68-69
	204 PRATIQUES D'ACHAT	
204.1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	56
	203 IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS	
205,1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption.	54-55
205,2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption.	54-55

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
	206 COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL	
206.1	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues	Néant
	301 MATIÉRE	
301.1	Matières utilisées par poids ou par volume	48-49
	302 ÉNERGIE	
302.1	Consommation directe d'énergie	50
	306 EFFLUENTS ET DÉCHETS	
306.2	Poids total de déchets, par type et par mode de traitement	48
	307 CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE	
307.1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementale	Pas de non-conformité
	308 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS	
308.2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	48-49
	401 EMPLOI	
401.1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	62-65, 69
	403 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	
403.1	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis sur les programmes de santé et de sécurité au travail	39
403.2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	59
	404 FORMATION ET ÉDUCATION	
404.1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié	62

INDEX GRI

Référence GRI	PROFIL DE L'ORGANISATION	Page de la section concernée
404.2	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	61-62
405 DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES		
405.1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	64-67
406 LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION		
406 .1	Cas de discrimination et mesure corrective	Aucun cas n'a été enregistré 57
407 LIBERTÉ SYNDICALE ET DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE		
407.1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation peut être en péril	RAS
408 TRAVAIL DES ENFANTS		
408.1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	RAS
409 TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE		
409.1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail forcé ou obligatoire	RAS
414 ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS		
414.1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux impacts sur la société	56
414.2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur la société dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	48-49
417 COMMERCIALISATION ET ÉTIQUETAGE		
417.1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	52-53
417.2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Pas de non-conformité
417.3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Pas de non-conformité
418 CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS		
418.1	Plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Pas de plaintes
419 CONFORMITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUES		
419.1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Pas de non-conformité

COMPTES & RAPPORTS ANNUELS

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

	ACTIF				Exercice Précédent
		Brut	«Amortissement et provisions»	Net	«Net 31/12/2023»
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)**	**46.756.661,50**	**28.575.380,54**	**18.181.280,96**	**20.005.312,33**
	* Frais préliminaires	2.180.000,00	848.920,55	1.331.079,45	1.767.079,45
	* Charges à repartir sur plusieurs exercices	44.576.661,50	27.726.459,99	16.850.201,51	18.238.232,88
	* Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	**23.060.762,33**	**14.644.492,11**	**8.416.270,22**	**11.321.322,42**
	* Immobilisation en recherche et développement				
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
	* Fonds commercial				
	* Autres immobilisations incorporelles	23.060.762,33	14.644.492,11	8.416.270,22	11.321.322,42
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	**788.569.979,55**	**323.317.236,45**	**465.252.743,10**	**390.035.575,64**
	* Terrains	242.494.048,00		242.494.048,00	219.833.048,00
	* Constructions	336.934.676,46	219.076.797,30	117.857.879,16	127.787.736,05
	* Installations techniques, matériel et outillage	64.946.539,98	52.608.442,37	12.338.097,61	13.856.890,96
	* Matériel transport	56.126.525,00	20.966.162,46	35.160.362,54	10.342.732,90
	* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	44.039.591,00	30.665.834,32	13.373.756,68	12.882.653,17
	* Autres immobilisations corporelles				
	* Immobilisations corporelles en cours	44.028.599,11		44.028.599,11	5.332.514,56
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	**222.738.949,46**	**0,00**	**222.738.949,46**	**12.738.949,46**
	* Prêts immobilisés				
	* Autres créances financières	210.238.949,46		210.238.949,46	238.949,46
	* Titres de participation	12.500.000,00		12.500.000,00	12.500.000,00
	* Autres titres immobilisés				
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
	* Diminution des créances immobilisées				
	* Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	**1.081.126.352,84**	**366.537.109,10**	**714.589.243,74**	**434.101.159,85**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS (F)**	**1.032.775.053,96**	**15.594.980,33**	**1.017.180.073,63**	**863.293.948,85**
	* Marchandises	1.024.642.058,09	15.594.980,33	1.009.047.077,76	855.311.537,76
	* Matières et fournitures, consommables				
	* Produits en cours	8.132.995,87		8.132.995,87	7.982.411,09
	* produits intermédiaires et produits résiduels				
	* Produits finis				
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	**749.219.632,26**	**8.256.516,95**	**740.963.115,31**	**757.438.450,97**
	* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	53.836.765,63		53.836.765,63	27.298.688,64
	* Clients et comptes rattachés	643.361.467,31	8.256.516,95	635.104.950,36	389.976.942,76
	* Personnel	1.075.235,86		1.075.235,86	935.463,11
	* Etat	11.722.616,99		11.722.616,99	75.994.689,61
	* Comptes d'associés			0,00	
	* Autres débiteurs	18.727.574,95		18.727.574,95	250.950.532,76
	* Comptes de régularisation-Actif	20.495.971,52		20.495.971,52	12.282.134,09
	TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	**97.166.369,33**		**97.166.369,33**	**8.916.907,14**
	Titres et valeurs de placement	97.166.369,33		97.166.369,33	8.916.907,14
	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	**31.027,55**		**31.027,55**	**268.692,13**
	. (Eléments circulants)	31.027,55		31.027,55	268.692,13
	TOTAL II (F+G+H+I)	**1.879.192.083,10**	**23.851.497,28**	**1.855.340.585,82**	**1.629.917.999,09**
TRÉSORERIE	**TRESORERIE-ACTIF**	**45.704.015,33**		**45.704.015,33**	**6.320.631,26**
	* Chéques et valeurs à encaisser	20.010.484,48		20.010.484,48	6.028.796,19
	* Banques, TG et CCP	25.235.204,28		25.235.204,28	0,00
	* Caisse, Régie d'avances et accréditifs	458.326,57		458.326,57	291.835,07
	TOTAL III	**45.704.015,33**		**45.704.015,33**	**6.320.631,26**
	TOTAL GENERAL I+II+III	**3.006.022.451,27**	**390.388.606,38**	**2.615.633.844,89**	**2.070.339.790,20**

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice	"Exercice Précedent 31/12/2023"
FINANCEMENT PERMANENT	**CAPITAUX PROPRES**	**1.256.879.994,57**	**1.148.138.116,33**
	* Capital social ou personnel (1)	102.326.400,00	102.326.400,00
	* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont ver sé.....		
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	* Ecarts de réevaluation		
	* Réserve légale	10.232.640,00	10.232.640,00
	* Autres réserves	8.552.273,80	8.552.273,80
	* Report à nouveau (2)	930.839.986,53	866.722.666,47
	* Résultat nets en instance d'affectation (2)		
	* Résultat net de l'exercice (2)	204.928.694,24	160.304.136,06
	Total des capitaux propres (A)	**1.256.879.994,57**	**1.148.138.116,33**
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
	* Subvention d'investissement		
	* Provisions réglementées		
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	**69.703.873,06**	**122.271.803,29**
	* Emprunts obligataires		
	* Autres dettes de financement	69.703.873,06	122.271.803,29
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
	* Provisions pour risques		
	* Provisions pour charges		
	ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)		
	* Augmentation des créances immobilisées		
	* Diminution des dettes de financement		
	Total I(A+B+C+D+E)	**1.326.583.867,63**	**1.270.409.919,62**
PASSIF CIRCULANT	**DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)**	**995.070.318,96**	**501.633.935,47**
	* Fournisseurs et comptes rattachés	499.202.693,34	233.315.994,02
	* Clients créditeurs, avances et acomptes	80.938.353,13	43.689.673,45
	* Personnel	18.719.789,53	17.292.737,05
	* Organisme sociaux	11.490.922,35	9.950.951,62
	* Etat	117.221.012,22	40.085.353,76
	* Comptes d'associés	9.790.000,00	9.790.000,00
	* Autres créanciers	75.657.083,86	26.365.808,37
	* Comptes de regularisation passif	182.050.464,53	121.143.417,20
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	**21.280.755,65**	**27.036.358,34**
	ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Elements circulants) (H)	**5.542.359,09**	**65.062,20**
	Total II (F+G+H)	**1.021.893.433,70**	**528.735.356,01**
TRÉSORERIE	**TRESORERIE-PASSIF**	**267.156.543,56**	**271.194.514,57**
	* Crédits d'escompte		
	* Crédits de trésorerie	250.000.000,00	170.000.000,00
	* Banques de régularisation	17.156.543,56	101.194.514,57
	Total III	**267.156.543,56**	**271.194.514,57**
	TOTAL GENERAL I+II+III	**2.615.633.844,89**	**2.070.339.790,20**

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT Au 31/12/2024
			Propres à l'exercice 1	concernant les exercices précédent 2		
EXPLOITATION	I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
		* Ventes de marchandises (en l'état)	2.759.360.689,54		2.759.360.689,54	2.161.833.906,89
		* Ventes de biens et services produits chiffre d'affaires	71.506.913,17		71.506.913,17	63.665.227,75
		* Variation de stocks de produits (1)	150.584,78		150.584,78	3.187.317,09
		* Immobilisations produites par l'entre prise pour elle-même				
		* Subventions d'exploitation				
		* Autres produits d'exploitation	4.226.333,25		4.226.333,25	4.647.998,61
		* Reprises d'exploitation: transferts de charges	18.906.726,59		18.906.726,59	15.625.477,37
		Total I	2.854.151.247,33		2.854.151.247,33	2.248.959.927,71
	II	CHARGES D'EXPLOITATION				
		* Achats revendus(2) de marchandises	2.196.431.978,92		2.196.431.978,92	1.706.694.905,01
		* Achats consommés(2) de matières et fournitures	23.086.900,07		23.086.900,07	20.805.686,37
		* Autres charges externes	96.503.696,21		96.503.696,21	81.271.319,79
		* Impôts et taxes	4.789.671,20		4.789.671,20	5.012.014,28
		* Charges de personnel	138.513.835,17		138.513.835,17	125.353.974,60
		* Autres charges d'exploitation	1.854.056,89		1.854.056,89	1.852.162,76
		* Dotations d'exploitation	55.878.797,14		55.878.797,14	38.604.227,37
		Total II	2.517.058.935,60	0,00	2.517.058.935,60	1.979.594.290,18
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			337.092.311,73	269.365.637,53
FINANCIER	IV	PRODUITS FINANCIERS				
		* Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés				
		* Gains de change	14.404.546,80		14.404.546,80	10.072.000,63
		* Interêts et autres produits financiers	13.805.477,17		13.805.477,17	7.522.971,62
		* Reprises financier : transfert charges	268.692,13		268.692,13	566.827,60
		Total IV	28.478.716,10		28.478.716,10	18.161.799,85
	V	CHARGES FINANCIERES				
		* Charges d'interêts	19.759.782,24		19.759.782,24	4.174.567,19
		* Pertes de change	1.644.794,33		1.644.794,33	2.456.930,73
		* Autres charges financières				
		* Dotations finacières	30.959,33		30.959,33	268.692,13
		Total V	21.435.535,90		21.435.535,90	6.900.190,05
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)			7.043.180,20	11.261.609,80
	VII	RESULTAT COURANT (III+VI)			344.135.491,93	280.627.247,33
	VII	PRODUITS NON COURANTS				
NON COURANT	VIII	* Produits des cessions d'immobilisations	4.805.434,03		4.805.434,03	3.740.251,04
		* Subventions d'équilibre				
		* Reprises sur subventions d'investissement				
		* Autres produits non courants	12.801.192,75		12.801.192,75	8.941.733,48
		* Reprises non courantes ; transferts de charges	4.500.000,00		4.500.000,00	0,00
		Total VIII	22.106.626,78		22.106.626,78	12.681.984,52
	IX	CHARGES NON COURANTES				
		* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	3.290.913,04		3.290.913,04	2.704.356,00
		* Subventions accordées				
		* Autres charges non courantes	34.480.927,43		34.480.927,43	35.372.246,79
		* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	5.000.000,00		5.000.000,00	5.000.000,00
		Total IX	42.771.840,47		42.771.840,47	43.076.602,79
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-20.665.213,69	-30.394.618,27
	XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			323.470.278,24	250.232.629,06
	XII	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	118.541.584,00		118.541.584,00	89.928.493,00
	XIII	RESULTAT NET (XI-XII)			204.928.694,24	160.304.136,06
	XIV	TOTAL DES PRODUITS .(I+IV+VIII)			2.904.736.590,21	2.279.803.712,08
	XV	TOTAL DES CHARGES .(II+V+IX+XIII)			2.699.807.895,97	2.119.499.576,02
	XVI	RESULTAT NET '.(total des produits-total des charges)			204.928.694,24	160.304.136,06

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		Ventes de marchandises (en l'etat)	2.759.360.689,54	2.161.833.906,89
	2	-	Achats revendus de marchandises	2.196.431.978,92	1.706.694.905,01
I		=	**MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT**	**562.928.710,62**	**455.139.001,88**
II		+	**PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)**	**71.657.497,95**	**66.852.544,84**
	3		**Ventes de biens et services produits**	**71.506.913,17**	**63.665.227,75**
	4		Variation de stocks de produits	150.584,78	3.187.317,09
	5		Immobilisations produites par lEse pour elle même		
III		-	**CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)**	**119.590.596,28**	**102.077.006,16**
	6		Achats consommes de matieres et fournitures	23.086.900,07	20.805.686,37
+	7		Autres charges externes	96.503.696,21	81.271.319,79
IV		=	**VALEUR AJOUTEE (I+II+III)**	**514.995.612,29**	**419.914.540,56**
	8	+	**Subventions d'exploitation**		
V	9	-	Impôts et taxes	4.789.671,20	5.012.014,28
	10	-	Charges de personnel	138.513.835,17	125.353.974,60
		=	**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)**	**371.692.105,92**	**289.548.551,68**
	11	+	Autres produits d'exploitation	4.226.333,25	4.647.998,61
	12	-	**Autres charges d'exploitation**	**1.854.056,89**	**1.852.162,76**
	13	+	Reprises d'exploitation: transfert de charges	18.906.726,59	15.625.477,37
	14	-	Dotations d'exploitation	55.878.797,14	38.604.227,37
VI		=	**RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)**	**337.092.311,73**	**269.365.637,53**
VII			**RESULTAT FINANCIER**	**7.043.180,20**	**11.261.609,80**
VIII		=	**RESULTAT COURANT (+ ou -)**	**344.135.491,93**	**280.627.247,33**
IX			**RESULTAT NON COURANT (+ ou -)**	**-20.665.213,69**	**-30.394.618,27**
	15	-	**Impôts sur les resultats**	**118.541.584,00**	**89.928.493,00**
X		=	**RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)**	**204.928.694,24**	**160.304.136,06**

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1		**RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)**		
			* Benefice + * Perte -	204.928.694,24	160.304.136,06
	2	+	Dotations d'exploitation	33.451.073,53	28.470.395,96
	3	+	Dotations financieres		
	4	+	Dotations non courantes	5.000.000,00	5.000.000,00
	5	-	Reprises d'exploitation		
	6	-	Reprises financieres		
	7	-	Reprises non courantes		
	8	-	Produits des cession des immobilisation	4.805.434,03	3.740.251,04
	9	+	Valeurs nettes des immobilisations cedees	3.290.913,04	2.704.356,00
I			**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)**	**241.865.246,78**	**192.738.636,98**
	10	-	Distributions de benefices	96.186.816,00	127.908.000,00
II			**AUTOFINANCEMENT**	**145.678.430,78**	**64.830.636,98**

TABLEAU DE FINANCEMENT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

	MASSES	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
				Emplois C	Ressources D
1	Financement permanent	1.326.583.867,63	1.270.409.919,62		56.173.948,01
2	Moins actif immobilisé	714.589.243,74	434.101.159,85	280.488.083,89	
3	'= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)	611.994.623,89	836.308.759,77	224.314.135,88	
4	Actif circulant	1.855.340.585,82	1.629.917.999,09	225.422.586,73	
5	Moins Passif circulant	1.021.893.433,70	528.735.356,01		493.158.077,69
6	= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (B)	833.447.152,12	1.101.182.643,08		267.735.490,96
+	TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) (A-B)	(221.452.528,23)	(264.873.883,31)	43.421.355,08	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
*** AUTOFINANCEMENT (A)**	**-**	**145.678.430,78**	**-**	**64.830.636,98**
* Capacité d'autofinancement		241.865.246,78		192.738.636,98
- Distributions de bénéfices		96.186.816,00		127.908.000,00
*** CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)**		**4.805.434,03**		**3.740.251,04**
* Cessions d'immobilisations incorporelles				
* Cessions d'immobilisations corporelles		4.805.434,03		3.740.251,04
* Cessions d'immobilisations financières				
* Récupérations sur créances immobilisées				
*** AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)**		**-**		**-**
* Augmentations de capital, apports				
* Subvention d'investissement				
*** AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)** (nettes de primes de remboursement)				**122.271.803,29**
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	**-**	**150.483.864,81**	**-**	**190.842.691,31**
II.EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	**314.715.944,39**		**49.946.454,19**	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1.410.043,27		4.706.333,16	
* Acquisitions d'immobilisations corporelles	103.305.901,12		32.740.121,03	
* Acquisitions d'immobilisations financières	210.000.000,00		12.500.000,00	
* Augmentation des créances immobilisées				
*** REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)**				
*** REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)**	**52.567.930,23**			
*** EMPLOIS EN NON VALEURS (H)**	**7.514.126,07**		**18.716.208,38**	
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	**374.798.000,69**		**68.662.662,57**	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	**-**	**267.735.490,96**	**427.284.257,33**	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	**43.421.355,08**	**-**		**305.104.228,59**
TOTAL GENERAL	**418.219.355,77**	**418.219.355,77**	**495.946.919,90**	**495.946.919,90**

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

AU 31/12/2024

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
I. ACTIF IMMOBILISE	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Immobilisation en non-valeurs	montant nominal diminué de tva récupérable
2. Immobilisations incorporelles	montant nominal diminué de tva récupérable
3. Immobilisations corporelles	prix d'achat augmenté des charges accéssoires a l'exclusion
	de tva récupérable
4. Immobilisations financières	montant nominal déduction faite le cas échéant de
	provisions pour dépréciation
B. CORRECTIONS DE VALEURES	
1. Méthodes d'amortissements	Linéaire sur durée de vie probable de chaque catégorie d'immob
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	provision calculée sur la base de la perte probable
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	
II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks	coût d'achat diminué de tva récupérable et des déductions obtenues
2. Créances	montant nominal sauf cas de dépréciation constatée
3. Titres et valeurs de placement	_
B. CORRECTIONS DE VALEURS	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	perte probable future
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	
III. FINANCEMENT PERMANENT	
1.Méthodes de réévaluation	_
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	
3. Dettes de financement permanent	_
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charg	calculés sur la base d'évaluation des risques encourus
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	
IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	montant nominal
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charg	_
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	
V. TRESORERIE	
1. Trésorerie-Actif	valeur nominale
2. Trésorerie-Passif	valeur nominale
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	_

ÉTAT DES DÉROGATIONS

AU 31/12/2024

INDICATION DES DEROGATIONS	DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse.	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

AU 31/12/2024

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

DÉTAIL DES NON-VALEURS

Exercice Clos le 31/12/2024

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT AU 31.12.23
	Frais préléminaires :	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalable au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, de sissions et de transformation	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	2.180.000,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices :	
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	
+	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	44.576.661,50
	Primes de remboursement des obligations :	
2130	Primes de remboursement des obligations :	
	TOTAL	**46.756.661,50**

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EX	Acquisition	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	**41.324.931,59**	**7.514.126,07**	
* Frais préliminaires	2.180.000,00	0,00	
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	39.144.931,59	7.514.126,07	
*** Primes de remboursement obligations**	**0,00**	**0,00**	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (Ajout)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**21.650.719,06**	**1.410.043,27**	
* Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00	
*** Brevets, marques,droits et valeurs similaires**	**0,00**	**0,00**	
* Fonds commercial	0,00	0,00	
* Autres immobilisations incorporelles	21.650.719,06	1.410.043,27	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**691.565.063,03**	**103.305.901,12**	
*** Terrains**	**219.833.048,00**	**22.661.000,00**	
* Constructions	333.726.738,73	3.207.937,73	
* Installations techniques, matériel et outillage	62.797.915,22	2.148.624,76	
*** Matériel de transport**	**29.112.149,65**	**33.303.359,95**	
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement/ infor	40.762.696,87	3.288.894,13	
* Immobilisations corporelles en cours	5.332.514,56	38.696.084,55	
TOTAL GENERAL	**754.540.713,68**	**112.230.070,46**	

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS
* Frais préliminaires
* Charges à répartir sur plusieurs exercices
* Primes de remboursement des obligations
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
* Immobilisation en recherche et développement
* Brevets, marques droits et valeurs similaires
* Fonds commercial
* Autres immobilisations incorporelles
IMMOBILISATIONS CORPORELLES
* Terrains
* Constructions
* Installations techniques; matériel et outillage
* Matériel de transport
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements
* Autres immobilissations corporelles
* Immobilisations corporelles en cours
TOTAL GENERAL

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

	AUGMENTATION		DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCIE
	Prod par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	
	0,00	**0,00**	**0,00**	**2.082.396,16**	**0,00**	**46.756.661,50**
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.180.000,00
	0,00	0,00	0,00	2.082.396,16	0,00	44.576.661,50
	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	0,00	**1.976.405,51**	**0,00**	**0,00**	**1.976.405,51**	**23.060.762,33**
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	1.976.405,51	0,00	0,00	1.976.405,51	23.060.762,33
	0,00	**140.000.000,00**	**6.288.984,60**	**0,00**	**140.012.000,00**	**788.569.979,55**
	0,00	**140.000.000,00**	**0,00**	**0,00**	**140.000.000,00**	**242.494.048,00**
	0,00	0,00	0,00	0,00		336.934.676,46
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64.946.539,98
	0,00	**0,00**	**6.288.984,60**	**0,00**	**0,00**	**56.126.525,00**
	0,00	0,00	0,00	0,00	12.000,00	44.039.591,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44.028.599,11
	0,00	**141.976.405,51**	**6.288.984,60**	**2.082.396,16**	**141.988.405,51**	**858.387.403,38**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1+2-3
	21.319.619,26		**2.082.396,16**	**28.575.380,54**
	412.920,55	436.000,00		848.920,55
	20.906.698,71	8.902.157,44	2.082.396,16	27.726.459,99
	10.329.396,64	**4.315.095,47**	**0,00**	**14.644.492,11**
	10.329.396,64	4.315.095,47		14.644.492,11
	301.529.487,39	**24.657.635,75**	**2.869.886,69**	**323.317.236,45**
	205.939.002,68	13.137.794,62		219.076.797,30
	48.941.024,26	3.667.418,11		52.608.442,37
	18.769.416,75	5.066.632,40	2.869.886,69	20.966.162,46
	27.880.043,70	2.785.790,62		30.665.834,32
	333.178.503,29	**28.972.731,22**	**4.952.282,85**	**366.537.109,10**

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	
31/01/2024	234000	405.038,30	405.038,30	
05/08/2024	234000	520.400,01	51.897,43	
08/08/2024	234000	719.460,00	1.182,67	
11/11/2024	234000	159.416,46	159.416,46	
11/11/2024	234000	120.000,00	120.000,00	
11/11/2024	234000	120.000,00	120.000,00	
11/11/2024	234000	120.000,00	120.000,00	
11/11/2024	234000	120.000,00	120.000,00	
02/12/2024	234000	503.424,01	49.928,63	
25/12/2024	234000	381.800,00	253.557,04	
31/12/2024	234000	380.080,00	380.080,00	
31/12/2024	234000	480.823,20	320.900,09	
31/12/2024	234000	471.240,00	314.504,28	
31/12/2024	234000	350.000,50	262.931,88	
01/12/2024	234000	1.437.302,12	342.589,82	
Total		**6.288.984,60**	**3.022.026,60**	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	
HAKAM TECHNOLOGY SOLUTIONS	Import/Export	2.500.000,00	100,00	2.500.000,00	
HAKAM CAPITAL VENTURES	Holding	10.000.000,00	100,00	10.000.000,00	
TOTAL		**12.500.000,00**		**12.500.000,00**	

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
	0,00	247.500,00	247.500,00	
	468.502,58	536.417,10	67.914,52	
	718.277,33	840.167,40	121.890,07	
	0,00	60.625,00	60.625,00	
	0,00	60.625,00	60.625,00	
	0,00	60.625,00	60.625,00	
	0,00	60.625,00	60.625,00	
	0,00	60.625,00	60.625,00	
	453.495,38	533.915,90	80.420,52	
	128.242,96	221.338,96	93.096,00	
	0,00	175.000,00	175.000,00	
	159.923,11	191.653,86	31.730,75	
	156.735,72	181.955,96	25.220,24	
	87.068,62	177.011,44	89.942,82	
	1.118.667,34	1.397.348,41	278.681,07	
	3.290.913,04	**4.805.434,03**	**1.514.520,99**	**0,00**

Du 01/01/2024 Au 31/12/2024

	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
		Date de cloture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
	2.500.000,00	31/12/2024	-774.787,69	-1.329.307,98	262.913,06
	10.000.000,00	31/12/2024	-10.537.890,19	-10.285.976,87	19.518,53
	12.500.000,00	**91.314,00**	**-11.312.677,88**	**-11.615.284,85**	**282.431,59**

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS		
		d'exploitation	financières	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif imobilisé				
2. Provisions réglementées				
3. Provisions durables pour risques et charges				
SOUS TOTAL (A)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorie)	8.593.170,60	18.185.024,18		
5. Autres Provisions pour risques et charges	33.840.819,36	6.992.743,28	30.959,33	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorie				
SOUS TOTAL (B)	**42.433.989,96**	**25.177.767,46**	**30.959,33**	
TOTAL (A + B)	**42.433.989,96**	**25.177.767,46**	**30.959,33**	

TABLEAU DES CRÉANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		
		Plus d'un an	Moins d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	**210.238.949,46**	**210.238.949,46**		
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières	210.238.949,46	210.238.949,46		
DE L'ACTIF CIRCULANT	**749.219.632,26**	**0,00**	**749.219.632,26**	
. Fournisseurs débiteurs	53.836.765,63		53.836.765,63	
. Clients et comptes rattachés	643.361.467,31		643.361.467,31	
. Personnel	1.075.235,86		1.075.235,86	
. Etat	11.722.616,99		11.722.616,99	
. Comptes d'associés	0,00			
. Autres débiteurs	18.727.574,95		18.727.574,95	
. Comptes de régularisation actif	20.495.971,52		20.495.971,52	

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

		REPRISES			Montant fin exercice
	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		5.205.195,68			21.572.999,10
	12.717.912,88	13.528.706,21	268.692,13	4.500.000,00	35.285.036,51
	12.717.912,88	**18.733.901,89**	**268.692,13**	**4.500.000,00**	**56.858.035,61**
	12.717.912,88	**18.733.901,89**	**268.692,13**	**4.500.000,00**	**56.858.035,61**

Au 31/12/2024

		AUTRES ANALYSES			
	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
		32.999.334,10	**40.280.094,51**	**0,00**	**14.962.015,91**
		29.828.643,79			
		3.170.690,31	20.758.517,52		14.962.015,91
			11.722.616,99		
			7.798.960,00		

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL			
		Plus d'un an	Moins d'un an	
DE FINANCEMENT	**69.703.873,06**	**69.703.873,06**		
. Emprunts obligataires				
. Autres dettes de financement	69.703.873,06	69.703.873,06		
DU PASSIF CIRCULANT	**995.070.318,96**	**4.122.401,74**	**990.947.917,22**	
. Fournisseurs et comptes rattachés	499.202.693,34	2.346.188,21	496.856.505,13	
. Clients créditeurs	80.938.353,13	1.776.213,53	79.162.139,60	
. Personnel	18.719.789,53		18.719.789,53	
. Organismes sociaux	11.490.922,35		11.490.922,35	
. Etat	117.221.012,22		117.221.012,22	
. Comptes d'associés	9.790.000,00		9.790.000,00	
. Autres créanciers	75.657.083,86		75.657.083,86	
. Comptes de régularisation passif	182.050.464,53		182.050.464,53	

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	NATURE (1)	
. Sûretés données			
hypothèque 1er Rang			
. Sûretés reçues			

(1) Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 Warrant :4 Autres : 5 (à préciser)
(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

		AUTRES ANALYSES			
	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
		245.684.927,30	**120.546.825,22**		**0,00**
		245.684.927,30	3.325.813,00		
			117.221.012,22		

Au 31/12/2024

	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

AU 31/12/2024

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Avals et cautions	42 625 Kdhs	34 285 Kdhs
. Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires.		
. Autres engagements donnés		
.LC/ Engagements	657 565 Kdhs	411 137 Kdhs
.		
.		
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Obligations cautionnées	-	-
. Caution	1 080 Kdhs	8 220 Kdhs

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL

AU 31/12/2024

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
constructions	01/09/2019	120	85.362.200,00	20 ans	15.230.844,98	10.339.499,64	10.339.499,64	49.452.355,74	8.488.220,00	

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C

Exercice Clos le 31/12/2024

POSTE		EXERCICE 2024	EXERCICE PRECEDENT 2023
611	**CHARGES D'EXPLOITATION**		
	Achats revendus de marchandises		
	* Achats de marchandises	2.360.796.749,73	2.015.008.313,59
	* Variation des stocks de marchandises	-164.364.770,81	-308.313.408,58
	Total	**2.196.431.978,92**	**1.706.694.905,01**
612	Achats consommés de matières et fournitures		
	* Achats de matière premières		
	* Variation des stocks de matières premières		
	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages		
	* Variation des stocks de matières, fournitures et emballages		
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	8.070.022,63	8.626.894,81
	* Achats de travaux, études et prestation de services	15.016.877,44	12.178.791,56
	Total	**23.086.900,07**	**20.805.686,37**
613/614	Autres charges externes		
	* Locations et charges locatives	3.071.022,13	2.596.291,00
	* Redevances de crédit-bail	10.339.499,64	5.375.043,66
	* Entretient et réparations	13.767.866,39	12.214.940,80
	* Primes d'assurances	3.815.890,78	3.419.422,98
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	1.121.401,05	1.015.540,10
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	12.557.849,00	11.723.700,98
	* Redevances pour brevets, marque, droits ...		
	* Transports	8.086.835,23	7.441.738,26
	* Déplacements, missions et réceptions	7.455.228,29	6.595.208,79
	* Reste du poste des autres charges externes	36.288.103,70	30.889.433,22
	Total	**96.503.696,21**	**81.271.319,79**
617	Charges de personnel		
	* Rémunération du personnel	108.673.559,70	97.929.923,59
	* Charges sociales	23.002.729,89	20.611.351,05
	* Reste du poste des charges de personnel	6.837.545,58	6.812.699,96
	Total	**138.513.835,17**	**125.353.974,60**
618	Autres charges d'exploitation		
	* Jetons de présence	1.845.000,00	1.845.000,00
	* Pertes sur créances irrécouvrables	9.056,89	7.162,76
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	Total	**1.854.056,89**	**1.852.162,76**
638	**CHARGES FINANCIERES**		
	Autres charges financières		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières		
	Total		
658	CHARGES NON COURANTES		
	Autres charges non courantes		
	* Pénalités sur marchés et débits		
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	20.945.010,60	25.205.931,00
	* Pénalités et amendes fiscales	742.529,85	2.324.980,70
	* Créances devenues irrécouvrables	1.485.314,46	1.075.936,62
	* Reste du poste des autres charges non courantes	3.590.159,64	2.165.398,47
	Total	**26.763.014,55**	**30.772.246,79**

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C

Exercice Clos le 31/12/2024

POSTE		EXERCICE 2024	EXERCICE PRECEDENT 2023
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	Ventes de marchandises		
	* Ventes de marchandises au Maroc	2.764.781.592,57	2.166.901.788,98
	* Ventes de marchandises à l'étranger		
	* Reste du poste des ventes de marchandises	-5.420.903,03	-5.067.882,09
	Total	**2.759.360.689,54**	**2.161.833.906,89**
712	Ventes des biens et services produits		
	* Ventes de biens au Maroc		
	* Ventes de biens à l'étrager		
	* Ventes des services au Maroc	71.206.207,83	63.161.510,05
	* Ventes des services à l'étranger		
	* Redevances pour brevets, marques, droits ...		
	* Reste du poste des ventes et services produits	300.705,34	503.717,70
	Total	**71.506.913,17**	**63.665.227,75**
713	Variation des stocks de produits		
	* Variation des stocks des biens produits		
	* Variation des stocks des services produits	150.584,78	3.187.317,09
	* Variation des stocks des produits en cours		
	Total	**150.584,78**	**3.187.317,09**
718	Autres produits d'exploitation		
	* Jeton de présence reçus		
	* Reste du poste (produits divers)	4.226.333,25	4.647.998,61
	Total	**4.226.333,25**	**4.647.998,61**
719	Reprises d'exploitation, transferts de charges		
	* Reprises	18.334.455,76	15.501.233,17
	* Transferts de charges	572.270,83	124.244,20
	Total	**18.906.726,59**	**15.625.477,37**
	PRODUITS FINANCIERS		
738	Intérêts et autres produits financiers		
	* Intérêt et produits assimilés	10.107.620,33	2.692.543,92
	* Revenus des créances rattachées à des participations		
	* Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste intérêts et autres produits financiers	3.697.856,84	4.830.427,70
	Total	**13.805.477,17**	**7.522.971,62**

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

Exercice Clos le 31/12/2024

INTITULES	Montant	Montant
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	204.928.694,24	
Perte nette		0,00
II. REINTEGRATIONS FISCALES	**170.105.300,97**	
1. Courantes	**28.879.330,63**	
AMORTISSEMENT	2.815.218,82	
CADEAUX	705.025,17	
DONS	43.600,00	
CREANCES IRRECOUVRABLES	9.050,89	
PROV DIVERSES	1.428.288,33	
PROV CLT CREANCES DOUTEUSES	2.740.808,00	
PROV DEP stock	15.594.980,33	
PROFIT DE CHANGE LATENT 122024	5.542.359,09	
2. Non courantes	**141.225.970,34**	**0,00**
PENALITE	742.529,85	
PROV DIVERSES	7.890.529,49	
CSS	14.051.327,00	
IS	118.541.584,00	
III. DEDUCTIONS FISCALES		**15.817.074,58**
1. Courantes		**11.317.074,58**
REPRISE PROV DIVERSES		6.446.262,83
REPRISE PROV DEP stock 2023		4.805.749,55
REPRISE PROFIT DE CHANGE LATENT 2023		65.062,20
2. Non courantes		**4.500.000,00**
REPRISE PROV DIVERSES		4.500.000,00
Total	**375.033.995,21**	**15.817.074,58**
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		**Montant**
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	359.216.920,63	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		0,00
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		**0,00**
Exercice n-4	0,00	
Exercice n-3	0,00	
Exercice n-2	0,00	
Exercice n-1	0,00	
VI. RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C)		359.216.920,63
ou déficit net fiscal (B)		0,00
		Montant
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		**0,00**
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		**0,00**
Exercice n-4	0,00	0,00
Exercice n-3	0,00	0,00
Exercice n-2	0,00	0,00
Exercice n-1	0,00	0,00

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DETERMINATION DU RESULTAT
. Résultat courant d'après C.P.C.
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes
. Déductions fiscales sur opérations courantes
. Résultat courant théoriquement imposable
. Impôt théorique sur résultat courant
. Résultat courant après impôts

II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES.

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

(Modèle Comptable Normal)	Solde au début de l'exercice 1	
A. T.V.A. Facturée	34.189.414,97	
B. T.V.A. Récuperable	10.970.944,34	
* sur charges	9.132.106,53	
* sur immobilisations	1.838.837,81	
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	23.218.470,63	

ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital.....102.326.400,00.....

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4	
HAKAM ABDELLATIF FINANCE	RTE DE CASA AV H2 CO ROYAL AUTO RABAT	321.809	321.809	
MAD INVEST	RTE DE CASA AV H2 CO ROYAL AUTO RABAT	198.000	198.000	
FINAM	CHEZ HAKAM FRERES AV H2 RABAT	146.490	146.490	
HAKAM EL ABBES PARTICIPATIONS	RTE DE CASA AV H2 CO ROYAL AUTO RABAT	98.976	98.976	
ZAK FINANCE	16 18 RUE RAPHAEL MARISCAL CASA	91.070	91.070	
BISMILAH HOLDING	RTE DE CASA AV H2 CO ROYAL AUTO RABAT	86.986	86.986	
LOUKSSOS HOLDING	CHEZ HAKAM FRERES AV H2 RABAT	46.795	46.795	
AUTRE ASSOCIES		33.138	33.138	

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissance.

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

		MONTANT
	(+)ou (-)	344.135.491,93
	(+)	28.879.330,63
	(-)	11.317.074,58
	(=)	361.697.747,98
	(-)	119.360.256,83
	(=)	224.775.235,10

Au 31/12/2024

	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 – 3 = 4)
	557.949.702,90	546.457.455,32	82.387.484,08
	470.936.222,26	470.184.549,61	11.722.616,99
	464.056.268,01	462.211.104,88	10.977.269,66
	6.879.954,25	7.973.444,73	745.347,33
	87.013.480,64	76.272.905,71	70.664.867,09

Au 31/12/2024

	Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		Souscrit 6	Appelé 7	libéré 8
	100	32.180.900	32.180.900	32.180.900
	100	19.800.000	19.800.000	19.800.000
	100	14.649.000	14.649.000	14.649.000
	100	9.897.600	9.897.600	9.897.600
	100	9.107.000	9.107.000	9.107.000
	100	8.698.600	8.698.600	8.698.600
	100	4.679.500	4.679.500	4.679.500
	100	3.313.800	3.313.800	3.313.800

ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		**B. AFFECTATION DES RESULTATS**	
		* Réserve légale	
* Report à nouveau	866.722.666,47	* Autres réserves	
* Résultats nets en instance d'affectation		* Tantièmes	
* Résultat net de l'exercice	204.928.694,24	* Dividendes	96.186.816,00
* Prélèvements sur les réserves		* Autres affectations	
* Autres prélèvements		* Report à nouveau	975.464.544,71
TOTAL A	**1.071.651.360,71**	**TOTAL B**	**1.071.651.360,71**

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2022	2023	2024
. SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
. Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	1.106.207.906,22	1.128.132.804,00	1.238.698.713,61
. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	2.100.779.386,09	2.225.499.134,64	2.830.867.602,71
2. Résultat avant impôts	279.199.105,62	250.232.629,06	323.470.278,24
3. Impôts sur les résultats	92.045.306,00	89.928.493,00	118.541.584,00
4. Bénéfices distribués	88.000.704,00	127.908.000,00	96.186.816,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	99.153.095,62	32.396.136,06	108.741.878,24
. RESULTAT PAR TITRE			
. Résultat net par action ou par sociale	182,90	156,66	200,27
. Bénéfices distribués par action ou part sociale	86,00	125,00	94,00
. PERSONNEL			
. Montant des salaires bruts de l'exercice	92.855.022,92	98.130.776,51	107.120.749,34
. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	472	513	575

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE

AU 31/12/2024

NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
. Financement permanent		
. Immobilisations brutes		3.423.284,67
. Rentrées sur immobilisations		
. Remboursement des dettes de financement		
. Produits HT	27.429.279,80	
. Charges HT		2.223.520.894,54
TOTAL DES ENTREES	27.429.279,80	
TOTAL DES SORTIES		2.226.944.179,21
BALANCE DEVISES	2.199.514.899,41	
TOTAL	**2.226.944.179,21**	**2.226.944.179,21**

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

AU 31/12/2024

. Date d'établissement des états de synthèse (2) 07/03/2025

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.

Dates	Indication des événements

COMPTES CONSOLIDÉS

1. BILAN CONSOLIDE

ACTIF (En KMAD)	31-déc-2024	31-déc-2023
Ecart d'acquisition	-	-
Immobilisation incorporelles	8.518	11.454
Immobilisaton corporelles	778.125	704.759
Immobilisation financiéres	343	343
Impôts différés actifs	15.169	12.002
ACTIF IMMOBILISE	**802.156**	**728.558**
Stocks et en-cours	1.031.269	888.141
Fournisseurs, avances et acomptes	54.047	27.370
Client et comptes rattachés	654.707	433.833
Personnel	1.103	1.036
Etat débiteur	14.142	82.727
Autres débiteurs	19.125	41.444
Comptes de régularisation - actif	7.712	9.603
Titres et valeurs de placement	97.166	8.917
ACTIF CIRCULANT	1.879.270	1.493.072
DISPONIBILITES	85.431	32.814
TOTAL ACTIF	2.766.857	2.254.444

PASSIF (En KMAD)	31-déc-2024	31-déc-2023
Capital	102.326	102.326
Réserves consolidées	949.937	888.332
Résultat net de l'exercice (Part du groupe)	205.383	157.773
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1.257.646	1.148.431
Ecart d'acquisition négatif	5.539	7.385
Dettes financières	148.034	206.656
Impôts différés passifs	77.084	73.567
PASSIF IMMOBILISE	**230.657**	**287.608**
Fournisseurs et comptes rattachés	511.312	246.584
Clients, avances et acomptes	81.173	46.034
Personnel et organismes sociaux	31.694	28.532
Etat créditeur	125.288	49.619
Compte de régularisation - passif	182.568	122.867
Autres provisions pour risques et charges	22.069	26.768
Comptes courants d'associés	424	424
Autres dettes	56.674	26.382
PASSIF CIRCULANT	**1.011.201**	**547.210**
TRESORERIE - PASSIF	**267.352**	**271.195**
TOTAL DU PASSIF	2.766.857	2.254.444

2. COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT (En KMAD)	31-déc-2024	31-déc-2023
Produits d'exploitation	**2.928.623**	**2.305.757**
Chiffre d'affaires	2.902.480	2.274.525
Variation des stocks	-6.239	10.922
Production immobilisée	-	153
Autres produits d'exploitation	4.053	4.488
Reprises d'exploitation	28.329	15.669
Charges d'exploitation	**2.570.709**	**2.040.928**
Achats consommés de matières et fournitures	2.254.817	1.765.841
Autres charges externes	98.642	95.841
Impôts et taxes	5.068	5.283
Charges de personnel	149.407	134.908
Autres charges d'exploitation	2.364	2.152
Dotations d'exploitation	60.410	36.904
Résultat d'exploitation	**357.914**	**264.829**
Produits financiers	24.536	15.215
Charges financières	25.678	3.989
Résultat financier	**-1.142**	**11.226**
Produits non courants	22.355	13.242
Charges non courantes	53.913	46.399
Résultat non courant	**-31.558**	**-33.156**
Résultat avant impôt	**325.214**	**242.899**
Impôts sur les sociétés	121.328	90.074
Impôts différés	349	-3.103
Reprises d'amortissement sur écarts d'acquisition	1.846	1.846
Résultat net de l'ensemble consolidé	**205.383**	**157.773**
Résultat net part du Groupe	205.383	157.773

3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

	31-déc-2024	31-déc-2023
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	**205.383**	**157.773**
Dotations aux amortissements nettes des reprises	29.872	24.095
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		-
Résultat de cession	-1.625	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET D'IMPÔT	**233.630**	**181.869**
Elimination du coût de l'endettement financier net		-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET D'IMPÔT	**233.630**	**181.869**
Incidence de variation du BFR lié à l'activité	77.793	-271.956
Variation des impôts différés	349	66.027
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	**311.773**	**-24.060**
Incidence de variation de périmètre	-	7.385
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-1.410	-4.843
Acquisition d'immobilisations corporelles	-100.726	-250.478
Acquisition de titres non consolidés	-	-
Cession d'immobilisations	1.625	-
Flux de trésorerie nette des prêts à long terme		-
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	**-100.511**	**-247.936**
Augmentation de capital	-	-
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-96.187	-127.908
Emission de nouveaux emprunts, nets des remboursements	-58.622	121.293
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-154.809	-6.615
VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE	**56.460**	**-278.611**
TRÉSORERIE NETTE D'OUVERTURE	**-238.381**	**40.230**
TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE	**-181.921**	**-238.381**

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(En KMAD)	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé part du groupe	Total
Capitaux propres au 01/01/2024	**102.326**	**-**	**888.332**	**157.773**	**1.148.431**
Affectation résultat	-	-	157.773	-157.773	-
Dividendes	-	-	-96.187	-	-96.187
Résultat net de l'exercice	-	-	-	205.383	205.383
Autres retraitements	-	-	19	-	19
Capitaux propres au 31/12/2024	**102.326**	**0**	**949.937**	**205.383**	**1.257.646**

5. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	31-déc-2022			31-déc-2023		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
AUTO NEJMA (société consolidante)	100	100	I.G	100	100	I.G
SEDEC	100	100	I.G	100	100	I.G
HCV	100	100	I.G	100	100	I.G
HTS	100	100	I.G	100	100	I.G

6. FAITS MARQUANTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

Reprise significative de l'activité ventes des véhicules utilitaires légers due à un effet de rattrapage de renouvellement de parc des transporteurs touristiques.

7. INFORMATIONS SUR LES DIRIGEANTS

Le montant des rémunérations et avantages alloués aux dirigeants au titre de l'année 2024, tel que définis par l'Avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité, s'élève à 19 millions de dirhams bruts y compris les charges sociales et patronales.

8. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

8-1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes consolidés du Groupe AUTO NEJMA sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

8-1.1. PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

8-1.1.1. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50% ou celles où le Groupe est majoritaire au Conseil d'Administration et dont le pourcentage de contrôle dépasse 40%.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une société sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction comprise entre 20% et 40% des droits de vote de cette société.

8-1.1.2. DATES DE CLÔTURE

Pour l'exercice présenté, toutes les entités faisant partie du périmètre de consolidation ont arrêté leurs comptes au 31 décembre 2024.

8-1.2. MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

8-1.2.1. IMMOBILISATION INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont constituées essentiellement d'un fonds de commerce amorti sur 3 ans et des licences et logiciels.

8-1.2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les immobilisations en crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations en contrepartie d'un financement à long terme. Les immobilisations résultant de ce retraitement sont amorties conformément aux taux d'amortissement économiques appliqués par le Groupe.

Les impacts de cessions intragroupes sont neutralisés en consolidation.

8-1.2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les prêts et créances à long terme sont enregistrés à leur valeur nominale. Ils font l'objet d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement.

8-1.2.4. CREDIT-BAIL

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail doivent être considérées comme des immobilisations acquises par l'entreprise. A cet effet, Le retraitement de crédit-bail implique trois principaux ajustements comptables :

— Enregistrement en actif des immobilisations corporelles découlant du contrat du crédit-bail ;

— Inscription des obligations de paiement futures liées au crédit-bail en tant que passifs ;

— Incorporation des intérêts payés avant la mise en service du bien dans le coût de l'immobilisation corporelle.

8-1.2.5. IMPOTS DIFFERES

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre les bases comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

L'impôt différé peut être soit :

— Actif : Créance d'impôt sur les déficits reportables ou charges déductibles fiscalement au cours d'exercices futurs ;

— Passif : Dette d'impôt future, dans la mesure ou certains produits peuvent être imposables sur un exercice ultérieur ou sur plusieurs exercices.

Il faut noter, à ce niveau, que chaque retraitement de consolidation est susceptible de générer un impôt différé actif ou passif relatif aux impacts des retraitements opérés sur les capitaux propres.

8-1.2.6. STOCKS

Les stocks de marchandises et produits finis sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

8-1.2.7. CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées au niveau des comptes de charges ou de produits financiers selon le cas.

8-1.2.8. TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT

Les titres et valeurs de placement constitués d'actions cotées, SICAV et OPCVM sont enregistrés au coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

8-1.2.9. ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est égal à la différence à la date d'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans les actifs et passifs retraités de l'entité acquise, ce qui conduit soit à :

— Un écart d'acquisition positif (Goodwill), inscrit à l'actif immobilisé de la société en contre partie des capitaux propres ;

— Ou un écart d'acquisition négatif (Badwill) qui correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité prévisionnelle insuffisante de l'entreprise acquise.

8-1.2.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges. Les montants à provisionner sont appréciés compte tenu des circonstances et du principe de prudence.

8-1.2.11. OPERATIONS INTRAGROUPES

Les opérations intragroupes sont les opérations « inter-compagnie », c.-à-d. les transactions financières, commerciales et comptables qui ont lieu entre les différentes entités du groupe.

Les éliminations des intercos portent sur :

— La neutralisation des achats et des ventes entre les filiales ;

— La neutralisation des créances et des dettes commerciales entre les filiales ;

— La neutralisation des prêts et des emprunts contractés par une filiale auprès d'une autre ;

— La neutralisation des loyers entre les filiales ;

— La neutralisation des intérêts financiers facturés par une filiale sur une autre.

8-2. COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes d'évaluation retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 sont les mêmes que ceux retenus pour le 31 décembre 2024.

8-3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

VARIATION DU PÉRIMÈTRE

En 2024, le périmètre de consolidation est demeuré stable, incluant les filiales SEDEC, HCV et HTS, sans aucune variation par rapport à l'exercice précédent.

8-3.1. INFORMATIONS SUR LES IMMOBILISATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2024

8-3.1.1. ECARTS D'ACQUISITION

L'acquisition de SEDEC a fait ressortir un badwill de 9 millions de dirhams. La reprise de ce Badwill en décembre 2024 s'élève à 1,8 millions de dirhams.

8-3.1.2. IMMOBILISATIOS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles présentent un solde net de 8,5 millions de dirhams à fin décembre 2024 enregistrant une diminution de 2,9 millions de dirhams par rapport à l'exercice précédent, elles sont constituées principalement par des licences et logiciels informatiques.

8-3.1.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles présentent un solde net de 778 millions de dirhams à fin décembre 2024 enregistrant une augmentation de 73 millions de dirhams par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par les investissements réalisés en 2024 tant sur le volet constructions que renouvellement du parc automobile.

8-3.1.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les autres créances financières correspondent principalement aux dépôts et cautionnements.

8-3.2. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impacts des impôts différés constatés au 31 décembre 2024 sont présentés ci-dessous :

	Impact réserves		Impact résultat		Impacts capitaux propres	
En KMAD)	IDA	IDP	IDA	IDP	IDA	IDP
Immobilisations en non-valeur	6 409	-	- 406	406	6 003	-
Crédit-Bail	-	4 438	-	1356	-	5 794
Ecart de réévaluation	-	69 130	-	2 160	-	71 290
Différences temporelles	5 593	-	3 573	-	9 166	-
Total	12 002	73 568	3 167	3 517	15 169	77 085

Preuve d'impôt :

(En KMAD)	31-Déc-24
Résultat avant impôt	326 927
Impôt sur les sociétés (Taux d'imposition théorique)	107 886
Impôt exigible comptabilisé	121 441
Impôt différé comptabilisé	801
Différence	- 14 357
Charges non déductibles	26 824
Produits non imposables	- 9 043
Autres décalages temporaires	- 3 425

8-3.3. STOCKS

Les stocks ont connu une hausse de 16 % passant de 888 millions de dirhams en décembre 2023 à 1 031 millions de dirhams en décembre 2024. Cette évolution s'explique principalement par le retour au niveau normal de stock de MERCEDES BENZ ainsi que la création d'un stock BYD.

8-3.4. CRÉANCES CLIENTS NETTES

Les créances du groupe AUTO NEJMA s'élèvent à 655 millions de dirhams au 31 décembre 2024 enregistrant une hausse de 221 millions de dirhams par rapport au 31 décembre 2023. Cette augmentation est due principalement à la hausse des comptes clients chez AUTO NEJMA suite à l'augmentation du volume de ventes de 812 unités (toutes marques confondues) pendant le mois de décembre ayant enregistré un record de ventes.

8-3.5. FOURNISSEURS DÉBITEURS ET AUTRES DÉBITEURS COURANTS NETS

Les fournisseurs débiteurs et autres débiteurs courants nets au 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

(En KMAD)	31-déc-2024	31-déc-2023
Fournisseurs débiteurs	54 047	27 370
Autres débiteurs courants	42 081	134 810
Total	96 128	162 181

Les fournisseurs débiteurs ont connu une augmentation de 26 millions de dirhams, passant de 27 millions de dirhams en 31 décembre 2023 à 54 millions de dirhams en 31 décembre 2024. Cette augmentation est portée principalement par AUTO NEJMA.

Les autres débiteurs courants s'élèvent à 96 millions de dirhams au 31 décembre 2024 enregistrant une baisse de 66 millions de dirhams par rapport au 31 décembre 2023. Cette évolution est due principalement à la baisse des comptes Etat chez AUTO NEJMA de 64 millions de dirhams à travers la diminution des acomptes IS et la consommation du crédit de TVA.

8-3.6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de la trésorerie sont passés de -238 millions de dirhams en décembre 2023 à -182 millions de dirhams en décembre 2024, enregistrant une hausse de 24%.

8-3.7. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes de financement s'élèvent à 148 millions de dirhams en décembre 2024, et se composent principalement de :

— L'emprunt contracté par AUTO NEJMA pour l'acquisition indirecte de la Société SEDEC ; et

— Les dettes financières résultant de l'intégration des obligations liées au crédit-bail chez AUTO NEJMA.

8-3.8. DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs au 31 décembre 2024 ont connu une hausse de 265 millions de dirhams, passant de 247 millions de dirhams en décembre 2023 à 511 millions de dirhams en décembre 2024. Cette augmentation est due principalement aux arrivages du mois de décembre (MB et BYD). Parallèlement, des investissements significatifs ont été réalisés dans les showrooms des deux marques.

8-3.9. CLIENTS CREDITEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS

Les avances clients ont augmenté de 35 millions de dirhams en 2024. Cette hausse s'explique par l'augmentation des avances clients chez AUTO NEJMA.

Les comptes Etat ont connu une augmentation de 76 millions de dirhams qui s'explique principalement par la hausse de l'IS et la TVA facturée et de la TVA due chez AUTO NEJMA et SEDEC.

Quant aux autres créanciers, la hausse de 88 millions de dirhams s'explique essentiellement par l'augmentation des produits constatés d'avance chez AUTO NEJMA.

8-3.10. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La hausse des provisions pour risques et charges s'explique principalement par la constatation des provisions pour litiges.

8-4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

8-4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé à fin décembre 2024 est en hausse de 28% par rapport à décembre 2023 pour s'établir à 2 902 millions de dirhams. La contribution par société se présente comme suit :

(En KMAD)	31-déc-2024	31-déc-2023
AUTO NEJMA	2 830 867	2 224 270
SEDEC	71 350	50 132
HTS	263	123
Total	**2 902 480**	**2 274 425**

L'évolution du chiffre d'affaires du groupe AUTO NEJMA de 28% s'explique par principalement par L'augmentation du chiffre d'affaires d'AUTO NEJMA pour un montant de 605 millions de dirhams par rapport à l'année précédente, toutes marques confondues (Mercedes Benz & BYD) et toutes catégories confondues à savoir les véhicules particuliers, les véhicules utilitaires légers ou les Poids lourds.

8-4.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation sont demeurés stables entre les deux exercices, s'établissant à 4 millions de dirhams.

8-4.3. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et autres charges externes aux 31 décembre 2024 et 2023 se présentent comme suit :

(En KMAD)	31-déc-2024	31-déc-2023
Achats revendus de marchandises	2 196 547	1 705 683
Achats consommés de matières et fournitures	58 271	60 157
Autres charges externes	98 642	95 840
TOTAL	2 353 460	1 861 681

Les achats revendus ont augmenté de plus de 490 millions de dirhams due à la hausse des volumes de véhicules importés. en 2024.

les achats consommés de matières et fournitures ont baissé d'un peu prés 2 millions de dirhams en 2024.

Quant à la hausse des autres charges externes pour 2,8 millions de dirhams, elle s'explique par le développement du réseau de distribution et les charges y afférentes ainsi que les charges de publicité pour accompagner le développement de BYD.

8-4.4. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel ont enregistré une hausse de 11% en 2024. Cette hausse correspond essentiellement à la hausse des salaires et des commissions chez AUTO NEJMA suivant l'évolution de l'activité de la société.

8-4.5. DOTATIONS D'EXPLOITATION

Les dotations d'exploitation ont connu une hausse de 23,5 millions de dirhams expliquée principalement par les investissements réalisés chez AUTO NEJMA.

8-4.6. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier a connu une baisse significative passant de 11 millions de dirhams en 31 décembre 2023 à -1 millions de dirhams en 31 décembre 2024 dû principalement à l'augmentation des intérêts et des agios bancaires, compte tenu du retour à la normale des niveaux de stock à partir du 4éme trimestre 2023.

8-4.7. RÉSULTAT NON COURANT

Le résultat non courant aux 31 décembre 2024 et 2023 se détaille comme suit :

(En KMAD)	31-déc-2024	31-déc -2023
Produits des cessions d'immobilisations	4 915	3 740
Autres produits non courants	17 439	9 502
Reprise Badwill	1 846	1 846
Produits non courants	**22 355**	**15 088**
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	3 291	2 704
Autres charges non courantes	50 622	38 694
Dotations non courantes		5 000
Charges non courantes	**53 913**	**46 398**
Résultat non courant	**-31 558**	**- 31 312**

Le résultat non courant s'élève à — 29 millions de dirhams en 31 décembre 2024, et enregistre principalement des provisions pour litiges commerciaux et sociaux.

8-5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

(En KMAD)	31-Déc-2024	31-Déc-2023
Engagements donnés	700 190	445 422
Engagements reçus	1 090	8 220

8-6. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

(En KMAD)	Charges	Produits	Dettes	Créances
AUTO NEJMA	-	10 261	-	205 370
SEDEC				16 822
HCV	10 176	-	220 534	-
HTS	85	-	1 658	-
TOTAL	10 261	10 261	222 192	222 192

Les opérations intragroupes ont concerné principalement le prêt octroyé par AUTO NEJMA à HCV de 210 millions de dirhams, générant des intérêts.

8-7. EVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Néant.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GÉNÉRAL DES CAC

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Casablanca
Maroc

pwc

Lot 57 Tour CFC Casa
20220 Hay Hassani
Maroc

Aux Actionnaires de la Société
Auto Nejma Maroc S.A
Km 10, Route d'El Jadida
20230, Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 8 avril 2024, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Auto Nejma Maroc S.A (la « société », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 256 879 994,57 MAD dont un bénéfice net de 204 928 694,24 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Auto Nejma Maroc S.A au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

31 décembre 2024. La provision pour dépréciation des créances clients dont le montant s'élève à 8 256 516, 95 MAD est calculée sur la base des créances présentant une antériorité importante ainsi que celles qui présentent un risque d'irrécouvrabilité. Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients constitue un point clé d'audit vu son importance et la sensibilité de cet actif dans la phase de recouvrement, et vu l'évaluation effectuée par le management pour apprécier le niveau de provision pour dépréciation.	- Nous avons rapproché la balance auxiliaire clients avec les comptes à la date de clôture. - Nous avons également, sur la base d'échantillonnage, testé la documentation comptable pour la justification des créances ainsi que les règlements subséquents y afférents. - Nous avons effectué une revue de la balance âgée en lien avec l'analyse de la dépréciation des créances clients : nous avons recalculé la dépréciation clients conformément aux règles de l'entité. - Nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par la société durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de l'ancienneté des créances et des impayés ainsi que de l'évaluation effectuée par le management pour apprécier le niveau de provision pour dépréciation. - Nous avons rapproché le montant de la dépréciation de celui comptabilisé et avons investigué les retards de paiement supérieurs à 12 mois. - Nous avons également revu avec le management les délais de règlement clients.

2. Stock des véhicules neufs:

Question clé identifiée	Notre réponse
Les stocks de Véhicules neufs sont comptabilisés à leur coût d'achat, et présentent une valeur brute d'un montant de 773 469 669 MAD, une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, la provision comptabilisée au 31 décembre 2024 est de 8 610 000 MAD. La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation ; elle est basée sur les quantités en stock et les ventes passées ainsi que les probabilités d'écoulement futur. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation. Dans ce contexte, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, d'estimations ou d'appréciations de la part de la direction.	Nos travaux ont consisté principalement en l'examen des données et des hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire ainsi que l'dentification des articles qui devraient être comptabilisés à cette valeur. Dans ce contexte, nous avons notamment : - Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente. - Testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures. - Assisté à l'opération d'inventaire physique des stocks de véhicules neufs de fin d'année. - Comparé par sondages le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes. - Identifié les articles à rotation lente et vérifié leur correcte évaluation à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût d'achat.

Responsabilités de la direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 14 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton	PwC Maroc
FIDAROC GRANT THORNTON Membre Réseau Grant Thornton International 7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70	PwC Maroc Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa, 20220 Hay Hassani - Casablanca
Faïçal Mekouar Associé	Mohamed Rqibate Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES CAC

Fidaroc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Casablanca
Maroc

pwc

Lot 57 Tour CFC Casa
20220 Hay Hassani
Maroc

Aux Actionnaires de la Société
Auto Nejma Maroc S.A
Km 10, Route d'El Jadida
20230, Casablanca

Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et amendée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

1.1 Convention de gestion interne de la trésorerie avec la société Hakam Technology Solutions (HTS) :

Entité et personnes concernées :

- HTS est détenue à 100% par Autonejma Maroc S.A
- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS
- Madame Naoual HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS
- Monsieur Abbes HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS
- Monsieur Hamza HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS
- Monsieur Abdelkrim HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS

Forme de la convention : Ecrite

Nature et objet de la convention :

Il s'agit d'une convention interne de gestion de trésorerie dans laquelle la société Auto Nejma Maroc S.A joue le rôle de société pivot, tandis que la société HTS est une société participante.

Modalités essentielles :

Les avances consenties par Autonejma Maroc sont rémunérées au taux d'intérêt de 5,2%. Les avances consenties par HTS sont rémunérées aux taux d'intérêt de 4,4%.

Montants comptabilisés :

- Le montant des produits constatés au titre de l'exercice 2024 : Néant
- Le montant des charges constatées au titre de l'exercice 2024 : 79 MAD
- Solde débiteur au 31 décembre 2024 : 202 329 MAD
- Solde créditeur au 31 décembre 2024 : 176 868 MAD

1.2 Convention de gestion interne de la trésorerie avec la société Hakam Capital Ventures (HCV) :

Entité et personnes concernées :

- HCV est détenue à 100% par Autonejma Maroc S.A
- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HCV
- Madame Naoual HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HCV
- Monsieur Abbes HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HCV
- Monsieur Hamza HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HCV
- Monsieur Abdelkrim HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HCV

Forme de la convention : Ecrite

Nature et objet de la convention :

Il s'agit d'une convention interne de gestion de trésorerie (Cash pooling) dans laquelle Auto Nejma Maroc joue le rôle de société pivot, tandis que la société HCV est une société participante.

Modalités essentielles :

Les avances consenties par Autonejma Maroc sont rémunérées au taux d'intérêt de 5,2%. Les avances consenties par HCV sont rémunérées aux taux d'intérêt de 4,4%.

Montants comptabilisés :

- Le montant des produits constatés au titre de l'exercice 2024 : Néant
- Le montant des charges constatées au titre de l'exercice 2024 : 19 519 MAD
- Solde débiteur au 31 décembre 2024 : 80 088 MAD
- Solde créditeur au 31 décembre 2024 : 2 332 409 MAD

1.3 Convention de gestion interne de la trésorerie avec la société SEDEC :

Entités et personnes concernées :

- SEDEC est détenue indirectement par Autonejma Maroc S.A
- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société SEDEC

Forme de la convention : Ecrite

Nature et objet de la convention :

Il s'agit d'une convention interne de gestion de trésorerie (Cash pooling) dans laquelle Auto Nejma Maroc joue le rôle de société pivot, tandis que la société SEDEC est une société participante.

Modalités essentielles :

Les avances consenties par Autonejma Maroc sont rémunérées au taux d'intérêt de 5,2%. Les avances consenties par SEDEC sont rémunérées aux taux d'intérêt de 4,4%.

Montants comptabilisés :

- Le montant des produits constatés au titre de l'exercice 2024 : Néant
- Le montant des charges constatés au titre de l'exercice 2024 : 94 207 MAD
- Solde débiteur au 31 décembre 2024 : 10 107 483 MAD
- Solde créditeur au 31 décembre 2024 : 36 099 338 MAD

1.4 Convention d'acquisition d'un terrain inscrit au registre foncier sous le TF 4551/R auprès des administrateurs :

Personnes concernées :

- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc
- Madame Naoual HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc
- Monsieur Abbes HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc
- Monsieur Hamza HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc

Forme de la convention : Ecrite

Nature et objet de la convention :

Il s'agit d'une convention portant sur l'acquisition d'un terrain inscrit au registre foncier sous le TF 4551/R, situé à l'avenue Mohamed VI, Souissi, Rabat, d'une superficie de 1 333 m² afin de soutenir le développement des activités de la société, expertisé à hauteur de 22.661.000

Modalités essentielles :

Il s'agit d'une convention portant sur l'acquisition d'un terrain auprès des administrateurs inscrit au registre foncier sous le TF 4551/R pour un montant de 22 661 000 MAD.

Montants comptabilisés :

- Le montant décaissé en 2024 : 22 661 000 MAD

1.5 Convention d'acquisition d'un véhicule d'occasion auprès de Monsieur Abbes HAKAM :

Personnes concernées :

- Monsieur Abbes HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc

Forme de la convention : Ecrite

Nature et objet de la convention :

Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle Auto Nejma Maroc a acquis un véhicule d'occasion auprès de Monsieur Abbes HAKAM.

Modalités essentielles :

Il s'agit d'une convention d'acquisition du véhicule auprès de M. Abbes Hakam pour un montant de 2 100 000 MAD.

Montants comptabilisés :

- Le montant décaissé en 2024 : 2 100 000 MAD

1.6 Convention d'acquisition d'un véhicule d'occasion auprès de ETS HAKAM FRÈRES :

Personnes concernées :

- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société Etablissement HAKAM FRÈRES.
- Madame Naoual HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société Etablissement HAKAM FRÈRES.
- Monsieur Adil BENNANI ZIATNI en sa qualité de directeur général de la société d'Auto Nejma Maroc et administrateur de la société Etablissement HAKAM FRÈRES.

Forme de la convention : Ecrite

Nature et objet de la convention :

- Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle Auto Nejma Maroc a acquis du matériel de transport auprès de la société ETS HAKAM FRÈRES.
- Il s'agit d'une convention d'acquisition du véhicule auprès de M. Abbes Hakam pour un montant de 664 144 MAD HT.

Montants comptabilisés :

- Le montant d'acquisition en 2024 : 664 144 MAD HT
- Le montant décaissé en 2024 : 757 150 MAD TTC
- Le solde de la dette au 31 décembre 2024 : NEANT

1.7 Convention d'avance de fonds au profit de la société HTS :

Entité et personnes concernées :

- HTS est détenue à 100% par Autonejma Maroc S.A
- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS
- Madame Naoual HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS
- Monsieur Abbes HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS
- Monsieur Hamza HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS
- Monsieur Abdelkrim HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS

Forme de la convention : Ecrite

Nature et objet de la convention :

Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle Auto Nejma Maroc avance des fonds au profit de la société HTS.

Modalités essentielles :

Il s'agit d'une avance sur compte courant d'associé non rémunérée

Montants comptabilisés :

- Le montant des produits constatés au titre de l'exercice 2024 : Néant
- Le montant décaissé au titre de l'exercice 2024 : 150 000MAD
- Le solde de la créance au 31 décembre 2024 : 150 000 MAD

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2024

2.1 Achats des consommables automobiles auprès FORAMAG

Personnes concernées :

- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société FORAMAG
- Monsieur Adil BENNANI ZIATNI en sa qualité de directeur général de la société d'Auto Nejma Maroc et administrateur de la société FORAMAG

Forme de la convention : Ecrite

Nature et objet de la convention :

La Société Auto Nejma Maroc a acquis des consommables automobiles auprès FORAMAG.

Modalités essentielles :

Il s'agit d'une convention d'acquisition de consommables.

Montants comptabilisés :

- Le montant des charges constatées au titre de l'exercice 2024 : 8 053 720 MAD HT
- Le montant décaissé en 2024 : 9 820 033 MAD
- Le solde de la dette au 31 décembre 2024 : 1 805 541 MAD

2.2 Convention de mise à disposition d'un espace de stockage au profit de la société ETS HAKAM FRÈRES :

Personnes concernées :

- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc S.A et la société Etablissement HAKAM FRÈRES SA
- Madame Naoual HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc S. A et la société Etablissement HAKAM FRÈRES SA
- Monsieur Adil BENNANI ZIATNI en sa qualité de directeur général de la société d'Auto Nejma Maroc S.A et administrateur de la société Etablissement HAKAM FRÈRES SA

Forme de la convention : Ecrite

Nature et objet de la convention :

Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société Auto Nejma Maroc loue un espace de stockage à la société ETS HAKAM.

Modalités essentielles :

Le montant du loyer annuel s'élève à 3 608 000 MAD HT.

Montants comptabilisés :

- Le montant des produits constatés au titre de l'exercice 2024 : 3 608 000 MAD HT
- Le montant encaissé en 2024 : 3 993 600 MAD
- La solde de la créance au 31 décembre 2024 : 705 600 MAD

2.3 Convention de mise à disposition d'un local à usage professionnel à ETS HAKAM FRÈRES :

Personnes concernées :

- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc S.A et la société Etablissement HAKAM FRÈRES.
- Madame Naoual HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société Etablissement HAKAM FRÈRES.
- Monsieur Adil BENNANI ZIATNI en sa qualité de directeur général de la société d'Auto Nejma Maroc et administrateur de la société Etablissement HAKAM FRÈRES.

Forme de la convention : Ecrite

Le montant du loyer annuel s'élève à 1 200 000 MAD HT.

Nature et objet de la convention :

Il s'agit d'une convention selon laquelle la société Auto Nejma Maroc loue un local à usage professionnel auprès de la société ETS HAKAM.

Montants comptabilisés :

- Le montant des charges constatées au titre de l'exercice 2024 : 1 200 000 MAD HT
- Le montant décaissé en 2024 : 1 440 000 MAD
- Le solde de la dette au 31 décembre 2024 : Néant

2.4 Convention de mise à disposition d'un local à usage administratif à la société HTS :

Entité et personnes concernées :

- HTS est détenue à 100% par Autonejma Maroc S.A
- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS
- Madame Naoual HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS
- Monsieur Abbes HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS
- Monsieur Hamza HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS
- Monsieur Abdelkrim HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société d'Auto Nejma Maroc et la société HTS

Forme de la convention : Ecrite

Nature et objet de la convention :

Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société Auto Nejma Maroc met en location un local à usage administratif à la société HTS.

Modalités essentielles :

Le montant du loyer annuel de 100 000 MAD HT pour une durée de 3 ans renouvelable.

Montants comptabilisés :

- Le montant des produits constatés au titre de l'exercice 2024 : 100 000 MAD HT
- Le montant encaissé en 2024 : 300 000 MAD
- Le solde de la créance au 31 décembre 2024 : Néant

2.5 Convention de mise à disposition d'un local à usage professionnel à la société HCV :

Entité et personnes concernées :

- HCV est détenue à 100% par Autonejma Maroc S.A
- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société Auto Nejma Maroc SA et de la société HCV
- Madame Naoual HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société Auto Nejma Maroc SA et de la société HCV
- Monsieur Abbes HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société Auto Nejma Maroc SA et de la société HCV
- Monsieur Hamza HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société Auto Nejma Maroc SA et de la société HCV
- Monsieur Abdelkrim HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société Auto Nejma Maroc SA et de la société HCV

Nature et objet de la convention :

Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle la société Auto Nejma Maroc met en location un local à usage administratif à la société HCV.

Modalités essentielles :

Le montant du loyer annuel s'élève à 100 000 MAD HT pour une durée de 3 ans renouvelable.

Montants comptabilisés :

- Le montant des produits constatés au titre de l'exercice 2024 : 100 000 MAD HT
- Le montant encaissé en 2024 : 150 000 MAD
- Le solde de la créance au 31 décembre 2024 : Néant

2.6 Convention d'Avance de Fonds à la société HCV :

Personnes concernées :

- HCV est détenue à 100% par Autonejma Maroc S.A
- Monsieur Abdellatif HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société Auto Nejma Maroc SA et de la société HCV
- Madame Naoual HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société Auto Nejma Maroc SA et de la société HCV
- Monsieur Abbes HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société Auto Nejma Maroc SA et de la société HCV
- Monsieur Hamza HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société Auto Nejma Maroc SA et de la société HCV
- Monsieur Abdelkrim HAKAM en sa qualité d'administrateur de la société Auto Nejma Maroc SA et de la société HCV

Nature et objet de la convention :

Il s'agit d'une convention d'avance de fonds accordée par la société Auto Nejma Maroc SA à la société HCV pour un montant total de 210 000 000 DH.

Modalités essentielles :

Cette avance est rémunérée au taux de 4.8%

Montants comptabilisés :

- Le montant des produits constatés au titre de l'exercice 2024 : 10 107 616 MAD HT
- Le montant encaissé en 2024 : Néant
- Solde de la créance au 31 décembre 2024 : 222 786 411 MAD.

Casablanca, le 14 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faisal Mekouar
Associé

PwC Maroc

Mohamed Rqibate
Associé

RAPPORT SUR LES ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAC

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Casablanca
Maroc

pwc

Lot 57 Tour CFC Casa
20220 Hay Hassani
Maroc

Aux Actionnaires de la Société
Auto Nejma Maroc S.A
Km 10, Route d'El Jadida
20230, Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

EXERCICE DU 1er JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Auto Nejma Maroc S.A et ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 257 646 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 205 383 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

La filiale « STE D'Exploitation Des Etablissements Carrères-Durisol (SEDEC) » a reçu, en date du 23 janvier 2025, un avis de vérification fiscale portant sur l'impôt sur les sociétés (IS) au titre des exercices allant de 2020 à 2023, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre de la période allant du 1er novembre 2020 au 31 décembre 2023, l'impôt sur le revenu (IR) et la contribution sociale de solidarité (CSS) au titre des exercices allant de 2021 à 2023.

A la date d'émission de notre rapport, la direction nous a informés que la société SEDEC n'avait reçu aucune notification de redressement.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Dépréciation des créances clients :

Question clé identifiée	Notre réponse
Le groupe Auto Nejma Maroc détient des créances clients qui totalisent un montant net de 654 707 KMAD au 31 décembre 2024. La provision pour dépréciation des créances clients est calculée sur la base des créances présentant une antériorité importante ainsi que celles qui présentent un risque d'irrécouvrabilité. Nous avons considéré que le poste créances clients constitue un point clé d'audit vu son importance et la sensibilité de cet actif dans la phase de recouvrement, et vu l'évaluation effectuée par le management pour apprécier le niveau de provision pour dépréciation.	Les travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : - Nous avons rapproché la balance auxiliaire clients avec les comptes à la date de clôture. - Nous avons également, sur la base d'échantillonnage, testé la documentation comptable pour la justification des créances ainsi que les règlements subséquents y afférents. - Nous avons effectué une revue de la balance âgée en lien avec l'analyse de la dépréciation des créances clients : nous avons recalculé la dépréciation clients conformément aux règles de l'entité. - Nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par la société durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de l'ancienneté des créances et des impayés ainsi que de l'évaluation effectuée par le management pour apprécier le niveau de provision pour dépréciation. - Nous avons rapproché le montant de la dépréciation de celui comptabilisé et avons investigué les retards de paiement supérieurs à 12 mois. - Nous avons également revu avec le management les délais de règlement clients.

2. Stock des véhicules neufs :

Question clé identifiée	Notre réponse
Les stocks de Véhicules neufs sont comptabilisés à leur coût d'achat, et présentent une valeur brute d'un montant de 773 469 669 MAD une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, la provision comptabilisée au 31 décembre 2024 est de 8 610 000 MAD. La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation ; elle est basée sur les quantités en stock et les ventes passées ainsi que les probabilités d'écoulement futur. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation. Dans ce contexte, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, d'estimations ou d'appréciations de la part de la direction.	Nos travaux ont consisté principalement en l'examen des données et des hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire ainsi que l'dentification des articles qui devraient être comptabilisés à cette valeur. Dans ce contexte, nous avons notamment : - Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente. - Testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures. - Assisté à l'opération d'inventaire physique des stocks de véhicules neufs de fin d'année. - Comparé par sondages le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes - Identifié les articles à rotation lente et vérifié leur correcte évaluation à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût d'achat.

Responsabilités de la direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés :

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe .

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 14 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal Mekouar
Associé

PwC Maroc
PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa, 20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 5 22 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 160167 - TP : 37999135
IF : 1106... - CNSS : 7567045
Mohamed Rqibate
Associé

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS AU COURS DE L'EXERCICE

15/03/2025
Avis de Convocation à l'AGO du 15/04/2023

15/03/2025
Bilan annuel et Rapport Général et Spécial CAC

12/03/2025
Communiqué Conseil d'Administration du 07/03/2023

28/02/2025
Indicateurs Trimestriels du 4ème trimestre 2024

29/11/2024
Indicateurs Trimestriels du 3ème trimestre 2024

30/09/2024
Résultats semestriels au 30/06/2022

13/09/2024
Communiqué Conseil d'Administration du 13/09/2024

29/08/2024
Indicateurs Trimestriels du 2ème trimestre 2024

29/05/2022
Indicateurs Trimestriels du 1er trimestre 2024

ÉTAT DES HONORAIRES DES CONTRÔLEURS DES COMPTES

	FIDAROC GRANT THORNTON						PWC					
	Montant/Année			pourcentage/Année			Montant/Année			pourcentage/Année		
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2
COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDES	290.000	-	-	40%	-	-	290.000	-	-	40%	-	-
EMETTEUR	290.000	-	-	50%	-	-	290.000	-	-	50%	-	-
FILIALES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES DILIGENCES ET PRESTATIONS DIRECTEMENT LIEES A LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	60.000	-	-	-	-	-	60.000	-	-	-	-	-
EMETTEUR	60.000	-	-	50%	-	-	60.000	-	-	50%	-	-
FILIALES		-	-		-	-		-	-		-	-
SOUS-TOTAL	350.000	-	-	42%	-	-	350.000	-	-	40%	-	-
AUTRES PRESTATIONS RENDUES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	-	-	-		-	-	-	-	-		-	-
TOTAL GENERAL	350.000	-	-	41%	-	-	350.000	-	-	41%	-	-

	DELOITTE AUDIT						BDO						TOTAL N
	Montant/Année			pourcentage/Année			Montant/Année			pourcentage/Année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
	140.000	400.000	310.000	19%	83%	65%	-	260.000	170.000	-	17%	35%	720.000
	-	260.000	170.000	-	50%	50%	-	260.000	170.000	-	50%	50%	580.000
	140.000	140.000	140.000	100%	100%	100%	-	-	-	-	-	-	140.000
	-	30.000	-	-	-	-	-	30.000	-	-	-	-	120.000
	-	30.000	-	-	-	-	-	30.000	-	-	50%		120.000
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	140.000	430.000	310.000	17%	50%	65%	-	290.000	170.000	-	17%	34%	840.000
	-	-	20.000	-	-	100%	20.000	20.000	-	100%	100%	-	20.000
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	20.000	-	-	-	20.000	20.000	-	-	-	-	20.000
	140.000	430.000	330.000	16%	58%	66%	20.000	310.000	170.000	2%	50%	50%	860.000

Auto Nejma
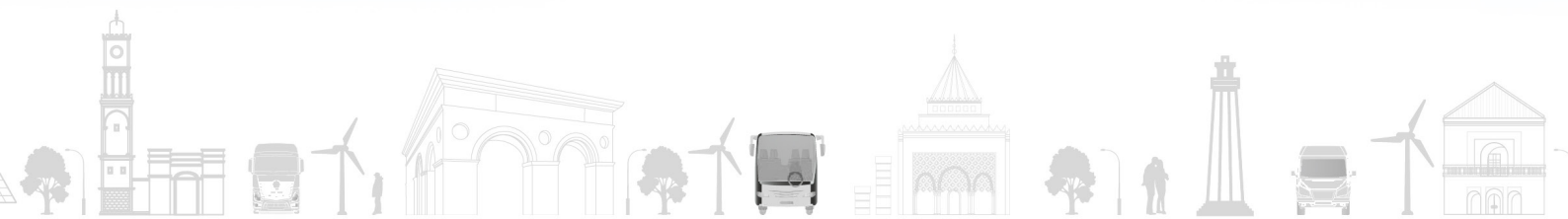
Société Anonyme au capital de 102 326 400 Dhs | Siège Social : Km 10, Route d'El Jadida - Casablanca
R.C. N°28.743 | ICE 001524856000053 | Tél :0522650990 | Fax : 0522652908
Relation Investisseurs : youssef.eliraki@autonejma.ma | Site web : www.autonejma.ma